



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Rapport d'analyse de la finalité et de la mise en œuvre de

La ville est à vous

Une fête de quartier au 21^{ème} siècle

Lucien Delley, Luca Pattaroni & Pascal Viot

Laboratoire de Sociologie Urbaine (LaSUR)
École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)
EPFL-ENAC-LASUR
Station 16
1015 Lausanne

Juillet 2016

Table des matières

1	Résumé.....	4
2	Recommandations	10
3	De quoi <i>La ville est à vous</i> est-elle le nom ?	13
4	Introduction à la démarche de l'enquête	14
5	Analyse de l'évolution de la manifestation	17
5.1	La question de la taille (subvention, surfaces et prestations)	17
5.2	La question de la distribution de la subvention.....	19
5.3	La question de l'usage de la subvention	20
5.4	Chiffrage 2015.....	22
6	Ce que l'événement fait à la ville	23
6.1	Une transformation du « climat » ordinaire de la ville.....	23
6.2	L'art de la climatisation.....	25
6.3	L'ouverture de la manifestation.....	26
6.4	L'espace en commun : une culture renouvelée de l'espace public.....	30
7	Ce que l'événement fait aux quartiers.....	32
7.1	En régime marchand : le vide grenier comme support du social	32
7.2	En régime culturel : la manifestation entre festival et scène libre.....	38
7.3	La diversité des comités de quartier et la constitution d'un capital social	41
8	Ce que l'événement fait à l'administration	44
8.1	La cellule : une interface essentielle.....	44
8.2	<i>Agenda 21, La ville est à vous</i> et le développement urbain durable.....	52
9	Le contexte stratégique de <i>La ville est à vous</i>.....	58
10	Lignes essentielles des questionnements stratégiques	59
10.1	Quelle échelle pour quelle intensité ?	59
10.2	Quel degré de consommation ?.....	59
10.3	Quel degré de festivalisation ?	59
11	Ouverture du processus de concertation	60
12	Bibliographie.....	61

Dans un souci de lisibilité du texte, nous avons choisi de ne pas utiliser la forme épiciène. Les formulations employées concernent indifféremment les hommes et les femmes.

La ville, un organisme vivant dont les rues sont les artères et les veines qui acheminent nos besoins quotidiens. Mais au-delà de ce rôle fonctionnel, les rues, à l'image d'un système sanguin, ne participent-elles pas aussi à l'expression des états d'âmes d'une ville, dont les joues peuvent s'empourprer au gré des émotions ?

La rue, espace commun à tous et à personne, dernier refuge du hasard et de sa richesse où l'on croisera peut-être un habitant d'une autre planète qui loge pourtant deux allées plus loin. La rue, à décoloniser d'une servitude à la rentabilité, à reconquérir par les habitants pour que soit réhabilité son rôle d'espace et de rencontre.

René Den Haan, mai 1994

Extrait de la page de titre
du rapport concernant la première édition de *La Rue est à vous*
organisée par le Centre de Loisirs des Pâquis et ses habitants
Les 24 et 25 septembre 1993

1 Résumé

En 1993, René Den Haan, animateur à la maison de quartier des Pâquis propose l'organisation de *La rue est à vous*, qui tire son origine de la fête annuelle d'Amsterdam, le *Jour de la Reine*. Dans un idéal de réappropriation de l'espace public et d'expression libre, chaque citoyen est invité à participer à la fête comme acteur et pas uniquement comme consommateur. Aujourd'hui, l'événement rebaptisé *La ville est à vous* s'est répliqué est généralisé à de nombreux quartiers. Considérée comme la deuxième plus grande manifestation de la Ville de Genève, après la Fête de la musique, *La ville est à vous* n'a cessé, au fil des années, de grandir : Le nombre de quartiers concernés est passé de 5 en 2004 à 11 en 2015, cumulant ainsi 23 jours de manifestation ; La subvention s'élève désormais à CHF 190'700.- (CHF 83'250.- en 2004) ; La surface actuellement couverte par la manifestation est de 118'061 m² (47'572 m² en 2004).

La ville est à vous, une fête de quartier au XXIème siècle ?

Le succès populaire de *La ville est à vous* semble faire fond sur l'imaginaire persistant et un brin nostalgique de la « fête de quartier ». Or l'enjeu actuel est de dépasser le mythe pour interroger ce que peut être une « fête de quartier » dans la ville du XXIème siècle. Une ville qui se caractérise en particulier par le durcissement des exigences réglementaires (garantie, sécurité, contrôle financier, etc.) et une hétérogénéité croissante des flux et des populations. A cet égard, il nous est apparu que *La ville est à vous* offre le potentiel de cette réinvention, par son travail d'articulation, en situation, d'une multitude de principes qui reflètent les enjeux passés et à venir de l'appropriation sociale de la ville :

- **principe d'hospitalité** – ouverture de la fête à un public large (pas seulement aux habitants du quartier) afin de favoriser la densité, la mixité et l'intensité d'usage ;
- **principe d'ancrage dans le quartier** – attribution d'un léger avantage aux habitants du quartier dans le but de favoriser les initiatives locales, la création citoyenne et les opportunités d'expression libre ;
- **principe d'appropriation libre et d'autogestion** – absence de délimitation *a priori* des espaces (marchands et culturels) et accompagnement de cette expérience inédite en laissant se produire les petits débordements nécessaires à l'intensification de l'expérience et à la rencontre ;
- **principe d'intensification spatiale** – intensifier l'usage de l'espace public et favoriser l'intrication des fonctions commerciales, sociales et festives afin de contribuer à ce que les émotions circulent, intenses et plurielles à la fois ;
- **principe d'implication du public** – chacun est tour à tour acteur et spectateur, vendeur et chineur, artiste et public, etc. ;
- **principe d'intégration à l'ordre urbain** – l'idée est d'intégrer cet événement exceptionnel à l'ordinaire de la ville, un travail de tolérance qui passe par le respect mutuel et le dialogue continu avec les différents acteurs, publics et privés. L'enjeu est de trouver les vecteurs d'une expérience plurielle et commune, sur laquelle peuvent s'ouvrir d'autres possibles. C'est là en particulier le rôle du pilotage par le service Agenda 21 – Ville durable.

Les deux visages de *La ville est à vous*

En se déclinant simultanément sur deux régimes majeurs – le marchand (vide-grenier) et le culturel (spectacles) – la manifestation vise une intégration participative la plus large possible. Et de fait, comme le montre notre rapport, elle y parvient souvent mieux que d'autres manifestations voire certaines politiques sociales. Il est donc important d'analyser séparément ces deux régimes afin de mieux comprendre la manière dont ils peuvent se renforcer ou s'exclure. Et, plus largement, agir comme des leviers qui contribuent au développement du potentiel de la manifestation comme outil de réappropriation de l'espace public et d'intensification de la vie sociale et de l'identité d'un quartier. Nous touchons là au cœur des enjeux de *La ville est à vous* comme forme inédite de la fête du quartier dans la ville du XXI^{ème} siècle mais aussi, plus largement, comme outils d'invention citoyenne et de développement solidaire de la ville.

I) En régime marchand : Le vide-grenier comme support du social

Fidèle à son inspiration originale, *La ville est à vous* se veut d'être en premier lieu un « marché libre » – Vrijmarkt en hollandais – permettant à chacun de vendre des objets de toute sorte dans la rue. Ce concept, désormais répliqué dans différents quartiers de Genève par la combinaison du travail bénévole des associations et la volonté de l'administration, occupe une place centrale dans l'articulation et la mise en intensité de l'événement. En effet et comme nous avons pu l'observer en détail, il permet :

- de littéralement « remplir » les rues et de faire déborder le quartier de vendeurs, de chineurs et de passants rendus curieux par l'effervescence qui anime cet espace marchand éphémère ;
- d'impliquer une population hétérogène qui dépasse les seuls militants, allant des personnes les plus intégrées aux populations les plus marginales comme les roms ;
- de potentialiser des interactions sociales riches par le jeu du marchandage et la mise en partage d'une part intime de la personne ;
- de fournir des vraies opportunités d'autofinancement ;
- et finalement d'intensifier l'usage de la rue et le floutage des frontières privé-public.

II) En régime culturel : entre « festivalisation » et appropriation

Si le vide-grenier permet de rassembler les gens autour d'une activité commune, bon nombre d'organiseurs s'en servent avant tout comme prétexte pour fermer les rues et les animer de concerts et de performances artistiques diverses. Nous assistons ici à une forme de « festivalisation » de la manifestation, dans la mesure où la foule qui advient par et pour le vide-grenier se voit transformée en un public potentiel d'une offre culturelle. Si ce travail culturel présente un intérêt non négligeable, en termes en particulier de valorisation d'une scène locale et multiculturelle, il pose une question délicate si l'on considère en effet qu'une bonne partie des participants est là pour le vide-grenier. Comme nous avons pu l'observer sur le terrain des manifestations, la foule pratique avant tout l'événement sous la forme d'une déambulation – propre au chinage – au hasard des rues et des méandres induits par la distribution des vide-greniers. On est loin ainsi des modalités propres à l'événement culturel où les foules se massent devant les scènes. Il faut dès lors interroger la manière dont la culture peut prendre place dans l'événement.

Selon le modèle original de *La rue est à vous*, la place dédiée aux animations artistiques et/ou ludiques restait libre et l'organisateur n'avait pas la main mise sur ce qui pouvait se donner à voir. Dans l'idée qu'ils ne soient pas cantonnés à un rôle de public passif et consommant, les participants étaient invités à proposer toutes sortes d'activités et de performances – gratuites ou payantes, fixes ou itinérantes – sans pour autant qu'elles fassent l'objet d'une validation, d'un cachet ou qu'elles soient formalisées sur un programme. Ainsi, le principe de réappropriation libre de la rue était à son origine destiné tant au régime marchand qu'au régime culturel. Dans ce sens, la dimension artistique et culturelle était mise au service d'un événement aux multiples visages mais tous tournés vers des idéaux de réappropriation de l'espace, d'autogestion et d'ouverture participative à un public le plus large possible. L'intérêt d'un tel modèle est qu'il contribue à la complexité spatiale de l'événement et l'intensification de ses ambiances en allant puiser au-delà du partage clair – et limitatif – entre vide-grenier, stands de nourriture (voire d'information) et scènes culturelles.

De fait, l'analyse de ces deux régimes nous a fait prendre conscience de la force de *La ville est à vous* comme politique de la ville intersectorielle et participative – et c'est là une conclusion essentielle de notre étude –, ayant déjà réussie certaines formes d'intégration remarquables,

Une culture de l'espace public réapproprié

Au-delà des considérations marchandes ou culturelles, il faut souligner le fait que les différentes manifestations offrent des configurations spatiales variées, des ambiances et des rythmes contrastés. L'effervescence sensible produite par et pour l'événement contribue à rendre plus floues non seulement les frontières spatiales mais aussi celles sociales entre le privé et le public. Elle ouvre ainsi des occasions inédites pour se rapprocher de l'autre, l'interpeller, discuter avec et permet donc de rompre avec l'« inattention polie » dont les passants font preuve habituellement. Au quotidien, l'espace public est fait de séparations – physiques ou symboliques – qui cadrent la manière de l'habiter. Quand « la ville est à vous », les espaces ne sont plus dédiés à leurs usages quotidiens et tout est réuni pour que s'intensifient les rapports sociaux et que gonfle un sentiment de plus grande liberté. C'est cette richesse expérientielle qui participe de l'attractivité et du plaisir qu'offrent en général les grandes fêtes populaires.

Sans être amenée à remplacer la culture ordinaire de l'espace public, cette expérience de l'espace en commun permet d'expérimenter des formes de régulation plus souples et de développer des savoir-faire citoyens et administratifs inédits. Ces apprentissages enrichissent la trame sociale de la ville et dotent son administration d'une meilleure capacité à gérer les grands événements publics de plus en plus nombreux et tous soumis au même durcissement réglementaire. Dans ce sens, le défi pratique que pose *La ville est à vous* est d'apprendre à concilier le désir d'appropriation de la ville avec les exigences contemporaines de maîtrise et de gestion des risques. De fait, c'est dans les problématiques très concrètes de sa mise en œuvre qu'elle permet d'inventer et d'expérimenter des espaces de liberté et d'échange inédits tout en répondant aux exigences de sécurité ou encore de justice sociale.

La « climatisation » ou l'art de gérer les évènements publics

Derrière le travail de régulation en situation de la manifestation, on voit émerger, comme ailleurs en Suisse et en Europe, les modalités inédites d'une politique de l'évènement public. Une politique fondée non plus sur des cadres rigides et la répression des écarts mais plutôt un accompagnement en situation des débordement, ce que l'on nomme « climatisation ». En effet, c'est la richesse des rythmes, des interactions et des sensations qu'il faut comprendre et intégrer à l'intelligence d'une politique de l'évènement public, à la fois dans sa positivité mais aussi dans ses potentielles dérives. L'intensification de l'usage de l'espace public – l'intrication de fonctions commerciales, sociales et festives – contribue à ce que les émotions circulent, intenses et plurielles à la fois. L'évènement devient alors une double épreuve, à l'égard de l'ordre urbain et de l'expérience singulière de l'habitant. Au-delà de ses vertus socialisantes, cet usage alternatif et éphémère de l'espace public pose la question de sa gestion en continu, pour éviter que les écarts et les débordements espérés ne deviennent pas source de conflit voire de mise en danger des personnes. D'où l'idée de climatisation de l'évènement : l'enjeu est d'accompagner cette expérience inédite, laisser se produire les petits débordements nécessaires à l'intensification de l'expérience et la rencontre tout en les apaisant quand ils deviennent trop prégnants. C'est l'art, et les savoir-faire, de l'Agent de Police Municipale capable, comme on l'a observé, de désamorcer un conflit en faisant fond sur sa connaissance personnelle des protagonistes, ou encore le tact d'un membre de l'équipe de coordination qui rappelle les règles essentielles tout en autorisant un petit écart pour maintenir une situation conviviale. Il faut éviter ainsi que le souci du risque, l'habitude de la répression et les exigences de la planification viennent rendre impossibles ces situations spatiales et sociales qui font la richesse et l'attrait de la manifestation.

Entre exigences de contrôle et responsabilisation des citoyens : l'invention des nouvelles interfaces administratives

Tributaire des impératifs et des injonctions étatiques qui doivent se conjuguer avec les élans et les envies de la société civile, *La ville est à vous* illustre de manière exemplaire les enjeux et les difficultés pour trouver la bonne distance entre les exigences de contrôle et la responsabilisation des citoyens. Le travail de la cellule de coordination de *La ville est à vous* au sein du service Agenda 21 – Ville durable (le dispositif est nommé dans le texte « cellule ») constitue ainsi une véritable interface entre le monde de l'administration et celui de la fabrication quotidienne du tissu associatif et ses efforts de réappropriation de la ville. Mais son rôle d'interface ne s'arrête pas à cette fonction de traduction et d'appui bureaucratique.

Les membres de la cellule doivent faire preuve de compétences particulières d'analyse et de tact en situation pour mener à bien le travail d'accompagnement du projet, de traduction *in situ* des enjeux, d'apaisement des tensions et de négociation entre les partenaires.

En cultivant cet art de l'équilibre, funambule entre le politique et la rue, l'administration et la société civile, la cellule est le lieu d'une expérimentation du concept d'État animateur. En effet, ces dernières décennies, l'État – ses élus, son administration – a été enjoint de se rapprocher de la population et de sortir du seul traitement par le dossier. On a vu émerger ainsi tout un ensemble de politiques de proximité (travailleurs sociaux hors murs, institutions à bas seuil d'accessibilité,

ilotiers, visites à domicile, etc.). Ces politiques partagent une même difficulté, celle du maintien des exigences formelles du droit – qui assure la distribution juste des aides, le respect des normes de traitement et des règles de sécurité – et les ajustements nécessaires pour s'adapter aux situations personnelles, construire des relations de confiance et inventer les formes d'intervention les plus appropriées. L'État devient animateur dans la mesure où il ne fonctionne plus seulement comme prescripteur et garant, par la répression, d'un ordre préétabli mais aussi par le biais d'incitations diverses et l'invention de nouvelles marges de manœuvre qui doivent permettre la responsabilisation des citoyens (et de manière pas si annexe des économies substantielles). Outre des motivations économiques, cet État animateur est aussi l'héritier des luttes urbaines et des critiques de l'autoritarisme qui ont induit l'institutionnalisation des formes participatives.

Cultiver le capital social des quartiers

La mise en place d'une manifestation de quartier induit un travail important de mise en relation des membres du comité. Ces derniers sont amenés à négocier autant avec les autorités qu'avec les autres habitants et usagers du quartier, qu'il s'agisse de trouver des bénévoles ou encore de composer avec les intérêts des commerçants. L'un dans l'autre, ce travail actif des comités – même s'il est encadré en partie par l'investissement de la cellule – résulte dans l'existence dans chacun de ces quartiers d'un petit réseau d'habitants qui ont acquis une meilleure compréhension de la gestion de l'espace public, une connaissance directe des APM ou encore des pompiers, ainsi qu'une certaine visibilité sociale. Il est difficile de mesurer l'impact de ces apprentissages et de la constitution de réseaux sociaux autour de la manifestation mais la littérature des sciences sociales suggère qu'ils sont essentiels dans le renforcement de ce que l'on peut nommer le capital social d'un quartier. Ce capital est celui qui découle d'un tissu de relations sociales qui offre au-delà de la sociabilité des opportunités d'entraide en cas de difficulté ou encore des médiateurs en cas de conflit. La ville et ses quartiers bénéficient ainsi d'un réseau unique de personnes engagées dans son animation et sa réappropriation. Un modèle distinct, tout en étant ancré dedans, des formes militantes des dernières décennies. C'est aussi en cela que *La ville est à vous* participe de l'invention des nouveaux visages de la ville durable.

En conclusion

Dès lors, *La ville est à vous* est peut-être plus fondamentalement le nom d'une politique inédite pour réinventer le local – un rapport de proximité au lieu et à l'autre qui passe par une ouverture au reste de la ville – dans une ville qui semble s'accélérer et se fragmenter. Tout l'enjeu, dès lors, est de hausser cette question à la hauteur des défis de la ville contemporaine, caractérisée par une hétérogénéité croissante des flux, des échelles et des populations. Dans ce sens, *La ville est à vous* est susceptible de nourrir l'expérimentation et la réflexion autour des quatre piliers (économique, environnemental, social, gouvernance participative) qui constituent les raisons de l'être et de l'agir des Agendas 21. Les défis qu'elle doit relever en termes administratifs, de conciliation de principes en tension, d'échelle organisationnelle sont précisément ceux où se joue un gouvernement de notre urbanité commune qui n'écrase pas les marges de manœuvre nécessaires à l'irruption de la fête, l'appropriation citoyenne de la ville et l'échange social.

Le temps d'un week-end, l'événement habite les rues et invite tout un quartier à ralentir, à rompre avec la routine de l'ordinaire pour prendre le temps, ou non, de cultiver sa propre identité et ses attachements tout à la fois locaux et lointains. Par ce biais, l'éphémère permet bel et bien de faire le durable, en donnant une existence sensible et palpable à la mixité, à la densité et à tout ce qui fait la ville contemporaine.

2 Recommandations

1) Maintenir *La Ville est à vous*

Il nous semble important de maintenir cette manifestation à la fois en raison de ce qu'elle rend déjà possible et du potentiel qu'elle contient encore. Comme on l'a montré dans ce rapport, elle est porteuse d'une politique de la ville à fois sociale, participative et intersectorielle. Par la manière dont elle lie la société civile et les services de la Ville, elle représente un investissement tout à fait modeste au regard des retombées qu'elle produit que ce soit en termes d'animation et d'identité des quartiers et de la ville, de promotion d'une culture participative de l'espace public, de développement du capital social ou encore d'apprentissages administratifs.

2) Définir un nombre limite de fêtes

L'ensemble des contraintes qui pèsent sur l'organisation de *La ville est à vous*, qu'elles soient en termes de calendrier, de ressources humaines et de logistique rendent nécessaire un travail de concertation pour délimiter ce que pourrait être un nombre limite de fêtes. Cette limite faciliterait en retour la gestion du budget total ainsi que les processus éventuels de sélection des manifestations.

3) Définir des critères clairs de sélection des manifestations

L'adoption d'un nombre limite de manifestations suppose en retour la nécessité de devoir trancher entre les différents projets de manifestations. Pour l'instant, il n'existe pas de critères très clairs concernant ce qui peut justifier le soutien d'un événement de quartier plutôt qu'un autre. A partir entre autres des principes identifiés dans ce rapport, le processus de concertation devrait pouvoir aboutir à quelques critères simples que ce soit en termes de diversité des manifestations, d'animation d'un quartier à faible capital social, de maintien d'une fête traditionnelle, etc.

4) Assurer une dotation égale à toutes les fêtes

Notre rapport montre que les critères actuels de subventionnement ne sont pas adaptés au format de la manifestation. Pour pallier à ce problème, nous recommandons un système d'enveloppe budgétaire égale pour toutes les manifestations. Un tel système de « budget participatif » présenterait l'avantage : a) de favoriser l'engagement actif des comités et leur capacité à développer un événement ajusté à leur sensibilité sociale et culturelle, b) alléger le processus d'attribution budgétaire, très lourd à l'heure actuelle.

5) Favoriser l'intensité spatiale et l'autogestion

Une des qualités de la manifestation, qui assure son attractivité et l'expérience renouvelée de la ville, réside dans l'appropriation forte qu'elle propose de l'espace public (densité humaine, complexité spatiale, rythmes variables. Cette intensité d'usage dépend en partie des marges de manœuvre autorisées par le système de régulation de l'occupation de l'espace. Il conviendrait ainsi de poursuivre la réflexion sur les modes d'organisation (ouverture, contrôle, etc.) qui permettent de maintenir les principes d'appropriation libre et d'autogestion de l'espace.

6) Favoriser l'implication des habitants

Une des caractéristiques essentielles de *La Ville est à vous*, qui la distingue d'autres fêtes populaires et l'ancre dans la tradition des fêtes de quartier, est le fait que l'animation est en grande partie produite et gérée par les habitants. Nous recommandons de favoriser une implication active des habitants. Revenant aux origines de la manifestation, il serait intéressant de promouvoir, au-delà du vide-grenier, un ensemble de formes variées d'expression libre (performances, jeux, etc.). La démultiplication des formats de présence à la rue (scènes, vide-grenier, espaces de jeux, sports, yourtes, etc.) participe aussi à l'intensification de l'espace public.

7) Favoriser l'appropriation culturelle

L'offre culturelle joue un rôle plus ou moins important dans l'animation des différentes manifestations. Nous avons vu qu'elle prend tout son sens dans la mesure où elle n'est pas une simple offre de type festival mais joue un rôle d'ancrage local ou encore d'articulation entre logistique professionnelle et pratiques amatrices. Nous proposons d'appeler « appropriation culturelle » cet enchâssement de la programmation culturelle dans les principes plus large de la fête tels que l'autogestion, l'ancrage dans le quartier, l'intensité spatiale. Il faut dès lors réfléchir aussi à la manière dont la musique ou d'autres performances artistiques peuvent plus pleinement prendre place dans les différentes manifestations, en laissant une marge de manœuvre importante à chaque comité.

8) Maintenir le vide-grenier

Dans la foulée des recommandations 6 et 7, le vide-grenier nous semble un élément essentiel de *La ville est à vous* dans la mesure où il permet : a) d'intensifier l'usage de la rue et l'ambiance générale de la manifestation, b) d'impliquer une population hétérogène qui dépasse les seuls militants (des personnes les plus intégrées aux plus marginales), c) de potentialiser des interactions sociales riches par le jeu du marchandage et la mise en partage d'une part intime de la personne dans l'espace-public, d) de fournir de vraies opportunités d'autofinancement.

9) Renforcer l'association de la Ville est à Vous et favoriser l'autonomie des comités

Ni manifestation entièrement autogérée, ni événement top-down, *La ville est à vous* dessine le chemin d'un dialogue renouvelé entre la société civile et l'administration publique. Dans cette perspective, il est important que les initiateurs du côté de la société civile, qui sont le cœur et la force de l'événement, participent activement au dessin et à la promotion de *La ville est à vous*. L'existence d'une association faîtière active contribue largement à l'invention de cette nouvelle forme de la fête de quartier au XXIème siècle. Nous l'incitons à favoriser, comme elle le fait, la diversité des comités en son sein ainsi qu'à développer des formes de partage des savoirs nécessaires face aux demandes accrues de professionnalisation dans la gestion des événements. Les marges de

manœuvre budgétaire, la possibilité de jouer sur différents registres de l'événement (plus ou moins culturels, sociaux, etc.) devraient contribuer à assurer une certaine autonomie des comités. La concertation avec la cellule, et la clarification des tâches de chacun, est un autre élément essentiel dans ce processus.

10) Renforcer les apprentissages administratifs

Nous le constatons dans ce rapport, *La ville est à vous* apparaît comme un dispositif expérimental exemplaire pour réfléchir aux défis d'un État animateur et, plus largement, des politiques de proximité dans une société où les pressions réglementaires sont de plus en plus fortes. Un processus de concertation élargi avec différents services de la Ville (voire du canton, Police), allant des services sociaux aux missions de sécurité, devrait favoriser une pensée de la climatisation, c'est-à-dire des formes d'intervention et de coopération en situation qui accordent des marges de manœuvre face aux situations de débordement mais aussi à une gestion amateur de l'événement. Le type de reconnaissance dans le système administratif du type de souplesse et de savoir faire requis dans l'engagement de la cellule apparaît aussi comme une question centrale qui dépasse largement le seul cadre de *La ville est à vous* et concerne tous les services de proximité.

3 De quoi *La ville est à vous* est-elle le nom ?

En guise d'introduction, nous relèverons quelques constats essentiels qui émanent de notre enquête de terrain et qui permettent d'esquisser le portrait de *La ville est à vous*, une manifestation particulière à bien des égards. De fait, elle constitue un véritable laboratoire où s'inventent à tâtons le visage contemporain et pluriel de la « fête de quartier » ainsi que plus largement les formes inédites de la relation administration-société civile.

Pour commencer, il nous paraît nécessaire de saisir les définitions plurielles qui ont pu nous être rapportées lors d'entretiens ou d'échanges plus informels. En effet, les différents membres des comités rencontrés ne s'accordent pas sur une vision commune de *La ville est à vous* et ne cultivent pas forcément les mêmes représentations quant à ses finalités. Pour certains, le vide-grenier reste la priorité. La tenue de cet espace « marchand » improvisé permet selon eux « *de faire se rencontrer les gens autrement qu'au quotidien, de créer un contact un peu commercial mais très sympa. Les habitants se retrouvent côte à côte dans la rue, ils discutent, font des achats...* ». Il est aussi le moyen « *de se faire quelques sous, d'arrondir les fins de mois et de pallier au contexte social difficile* ». A l'inverse, pour d'autres comités, « *c'est la qualité de la programmation musicale et artistique qui prime, le vide-grenier n'est qu'un prétexte pour occuper les rues et foutre le bordel* ».

« Fête de rue », « vide-grenier », « fête de quartier », « kermesse », « festival », sont quelques uns des termes utilisés par les personnes interrogées pour qualifier *La ville est à vous*. Cette terminologie éparse ne fait qu'illustrer à la fois la richesse mais aussi la complexité des finalités et du sens que les quartiers souhaitent donner à leur projet. A ces finalités, et leurs multiples compositions, correspondent autant de modèles possibles – sociaux, spatiaux et politiques – de la « bonne » manifestation.

Du côté de la Ville de Genève, les objectifs affichés sont : « *Amener les habitantes et habitants à prendre possession de leur quartier et à le vivre autrement; Favoriser le rapprochement de la population, toutes classes sociales, origines culturelles et générations confondues; Stimuler diverses formes d'expressions artistiques et culturelles, étrangères ou locales, impliquant la participation active du quartier (population résidente, associations, commerces, etc.); Sensibiliser la population au maintien d'une certaine qualité de vie et à la protection de l'environnement à Genève; Mieux vivre ensemble en respectant les règles qui président au bon fonctionnement de la cité et ce pour l'intérêt de toutes et de tous.*¹ »

Fruit d'un compromis inédit entre l'État et la Société Civile, *La ville est à vous* apparaît comme un dispositif qui se veut plus largement incarner une politique de la ville à fois sociale, participative et intersectorielle. En se déclinant simultanément sur divers modes d'engagement – le marchand, l'artistique, le culturel ou encore le festif – la manifestation vise une intégration participative la plus large possible. Et de fait, comme on va le montrer, elle y parvient souvent mieux que d'autres manifestations voire politiques sociales ! Le succès populaire de cette manifestation semble faire fond sur l'imaginaire persistant – et parfois un brin nostalgique – de la « fête de quartier ». Un imaginaire qui fait appel à un idéal de ville caractérisé par la rencontre plutôt que l'anonymat, où les questions de l'usage et de l'appropriation sont centrales. Dès lors, *La ville est à vous* est peut-être plus fondamentalement le nom

¹ Voir le document : *Guide, pour organiser une manifestation la ville est à vous, 2009*

d'une politique inédite pour réinventer le local – un rapport de proximité au lieu et à l'autre – dans une ville qui semble s'accélérer et se fragmenter. Une politique digne des enjeux du développement urbain durable. Tout l'enjeu, dès lors, est de hausser cette question à la hauteur des défis de la ville contemporaine, caractérisée par une hétérogénéité croissante des flux, des échelles et des populations.

Dans ce rapport, nous tentons de mettre en évidence non seulement les valeurs multiples qui se rencontrent dans cet événement mais aussi, et avant tout, les apprentissages et les expériences de la ville et de l'altérité qui s'y jouent. C'est en se rapprochant ainsi de l'évènement qu'on peut mettre en lumière les conditions à réunir et les ajustements à opérer pour que la mise en œuvre de cet événement pluriel et au portage si particulier se fasse.

« *Chaque fête est différente, chaque quartier a son identité, ses spécificités, ses objectifs et sa manière de voir la fête.* » relevait en entretien l'un des comités. C'est précisément cette diversité qui fait en grande partie l'originalité et la richesse de *La ville est à vous* et qu'il convient de conserver tout en la cadrant afin de produire du commun, à la fois celui des quartiers mais aussi de la ville entière.

4 Introduction à la démarche de l'enquête

A son origine, le mandat confié au Laboratoire de Sociologie Urbaine de l'EPFL se scindait en deux volets d'analyse distincts :

- **Le volet socio-politique** a pour objectif d'interroger le sens de la manifestation au regard en particulier de son inscription dans la transformation plus large des politiques publiques (politiques de proximité et participatives, institutionnalisation des pratiques d'autogestion, gestion des risques, politiques culturelles et d'animation urbaine, marketing, gestion par « objectif », etc.).
- **Le volet organisationnel**, afin d'analyser de manière approfondie la manifestation elle-même, dans ses dimensions logistiques, spatiales et sociales ainsi que dans l'évaluation des ressources dont elle dispose pour l'avenir. L'analyse s'effectue non seulement en termes de logistique et d'organigramme mais aussi d'impacts sociaux et spatiaux sur l'ordre urbain. Comme nous l'ont enseigné nos enquêtes antérieures et l'expérience des membres de l'équipe dans le développement de dispositifs innovant de régulation des grandes manifestations, l'enjeu réside en particulier dans la mise en place de dispositifs souples qui posent le cadre mais permettent aussi d'importantes marges de manœuvre.

Les analyses des finalités et de la mise en œuvre sont néanmoins rapidement apparues indissociables au regard d'une manifestation qui développe son sens et sa portée sociale de la manière même dont elle se réalise. Ces aspects ont donc été pris en compte de manière conjointe – un procédé qui, par ailleurs, rend toute sa valeur à l'objet sociologique et sa profondeur au travail d'analyse. C'est pourquoi la restitution se fait sous la forme d'un rapport unique qui intègre tout ce qui fait notre étude et l'évènement. Pour des questions pratiques, les nombreuses images sur lesquelles se fondent nos analyses sont disponibles sur demande, sous la forme

d'un album photos, comme un carnet ethnographique qui se veut le résultat rendu visible de notre travail de terrain.

Aussi, pour comprendre et situer la démarche qui a mené au présent rapport, il semble nécessaire de nous attarder un instant de manière factuelle sur l'enquête elle-même. Suivant la méthodologie prévue initialement et selon la temporalité du mandat, l'équipe du LaSUR a pu assister à la mise en œuvre de *La ville est à vous* dans trois quartiers différents : St-Jean, Europe et Les Pâquis. Ces temps d'observation nous ont permis de vivre « pleinement » la manifestation, d'en faire l'expérience selon différentes modalités d'engagement ; en tant que public lambda, qui flâne, chine et déambule au milieu de la foule ; ou en immersion plus opérationnelle, dans le suivi des activités des comités et de la cellule de coordination.

Le matériau récolté est le fruit des méthodes d'enquête ethnographique qui nous sont familières et qui comprennent des notes d'observation, des photos et des vidéos.

Puis, des entretiens formels et semi-directifs nous ont permis de récolter les impressions rapportées de différents acteurs impliqués – de près ou de loin, au passé ou au présent – dans *La ville est à vous* et de les mettre en perspective avec nos observations et constats. Dans ce processus, nous avons été amenés à rencontrer ;

- **Les membres des comités** : Romain Kull, Bruno Cosi, Bruce Pequignot, Sylvia Oberson, Séverine Golay, Mireille Stefanopulos, Amid Benjamaa, Michel Ribeiro, Natacha Michel et Pierre Antoni ;
- **Les acteurs du DFL, de l'A21 et de la cellule** : Sandrine Salerno, Olivier Lorenzi, Lionel Dulex, Paul-Frantz Cousin, Bastien Stauffer-Cart ;
- **Les représentants d'autres services de la Ville de Genève** : Jean-Marc Revilloud (APM), Jean-Luc Oneyser, David Mautone, Frédéric Jacques (SIS) et Jean-Baptiste Saucy (LOM) ; Pierre Chappuis (SOC)
- **Les mémoires-vivantes de la manifestation** : Didier Arnoux (Les Grottes, Pré en bulle), Pierre Gautier (Sagacité), Edmée Pasche (mémoire de licence sur la manifestation), René Den Haan (initiateur).

En résumé et à titre indicatif, l'enquête de terrain comprend :

- **20** entretiens formels
- **1348** minutes d'enregistrements – 22h
- Une centaine de pages retranscrites
- Plus de **500** photos et vidéos
- La participation à plus de **70** séances
- La participation à des dizaines de rencontres informelles (cafés, soirées, pause-cigarette, etc.).

Si en termes d'heures consacrées, la démarche de recherche nous a coûté plus que prévu c'est bien que l'objet sociologique s'est révélé particulier et passionnant à bien des égards. Nous, chercheurs du LaSUR, avons particulièrement été intéressés par la valeur expérimentale de tout le processus qui accompagne cet ensemble de manifestations. *La ville est à vous* illustre l'opportunité unique d'une démarche de recherche-action, dans l'analyse et la mise en œuvre d'une véritable politique que l'on peut dire « en situation » ou « in situ ». C'est en effet en se rapprochant à la fois des acteurs mais aussi des multiples situations d'échange que crée l'événement (réunions, rencontres informelles, expérience de la manifestation) que l'on a pu mesurer la portée du dispositif en termes de constitution d'un social dense et de ponts inédits entre l'État et la Société Civile.

Nous profitons de l'occasion pour souligner la richesse des rencontres et remercier toutes les personnes qui ont accepté de s'arrêter quelque instants – de manière formelle ou informelle – pour échanger avec nous à propos de *La ville est à vous*. La démarche d'entretien constitue une part significative de notre enquête et les impressions rapportées se révèlent précieuses pour notre analyse.

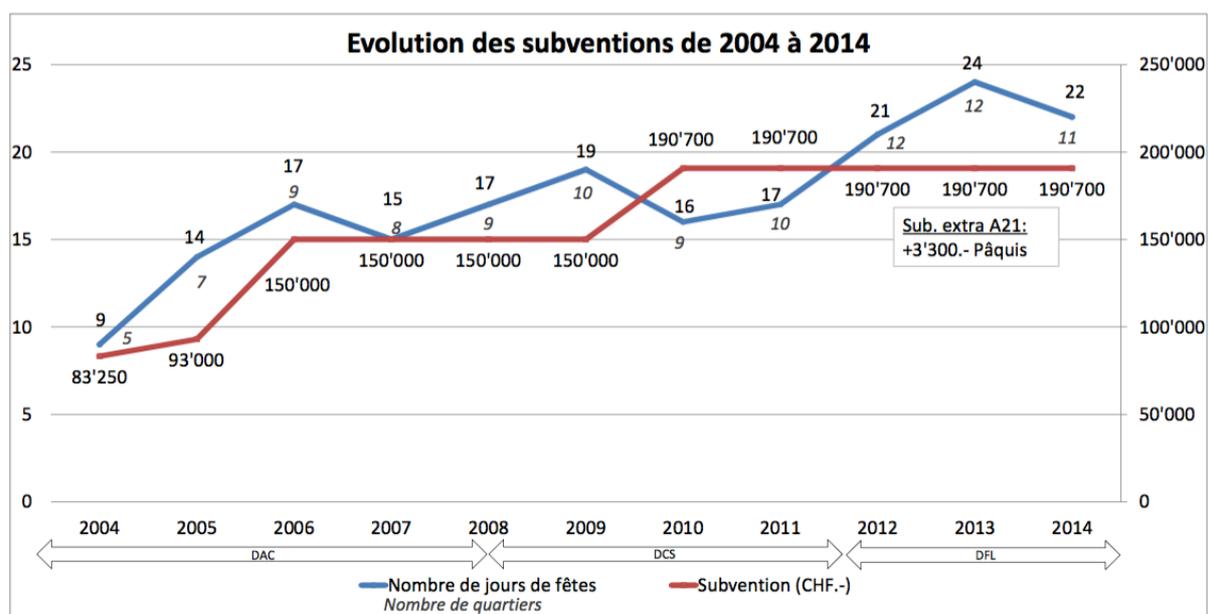
Nos remerciements vont en particulier à Sabine Vaucher-Wiese, qui a dirigé de nombreuses années, avec enthousiasme et dévouement, la cellule en charge de la coordination de *La ville est à vous*. Au fil de nombreuses discussions, elle nous a permis de saisir l'essence d'une manifestation qu'elle a grandement contribué à façonner.

5 Analyse de l'évolution de la manifestation

Ce chapitre vise à l'analyse de l'évolution de la manifestation dans le temps et à ainsi esquisser les questions qui seront à aborder en vue de sa pérennisation. Ces éléments de réflexion se fondent notamment sur des graphiques, transmis par la cellule de coordination, qui illustrent l'historique de *La ville est à vous* au regard des surfaces occupées, des subventions attribuées et des prestations fournies par les services de la ville. L'évolution des ressources humaines engagées sera abordée au chapitre 6. Ces représentations chiffrées sont pertinentes à bien des égards et aussi du fait qu'elles veillent à retracer, de 2004 à aujourd'hui, l'évolution du rattachement de la manifestation à l'administration genevoise ; jusqu'à 2008 au DAC ; de 2008 à 2012 au DCS ; de 2012 à aujourd'hui au DFL.

5.1 La question de la taille (subvention, surfaces et prestations)

La première question qui se pose est celle de l'évolution dans le temps de la taille de la manifestation, en termes à la fois de nombre de quartiers impliqués et de jours de fête. Dans le graphique ci-dessous, cette évolution est mise en regard de l'évolution des subventions.

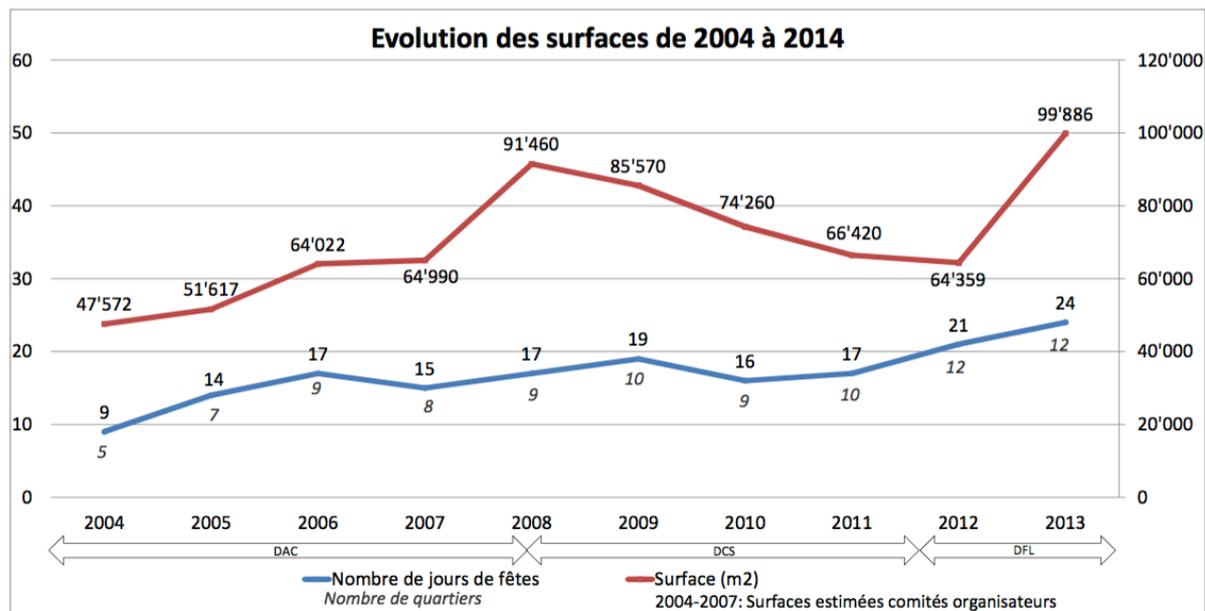


On constate tout d'abord une tendance générale à l'accroissement de *La ville est à vous* depuis 2004. On est passé ainsi de 5 quartiers et 9 jours de manifestations en 2004 à 11 quartiers et 22 jours en 2014. On note toutefois aussi que cette évolution s'est fait en dent de scie, avec de fortes variations annuelles. Ce caractère discontinu est étroitement lié à ce qui fait l'originalité de la manifestation, à savoir une organisation « bottom up », coordonnée par la cellule, qui repose sur l'engagement bénévole des comités.

Du côté de la subvention, le graphique révèle deux paliers significatifs dans l'évolution des montants ; le premier à hauteur de CHF 150'000.- alloués chaque année de 2006 à 2009 et le second à CHF 190'700.- de 2010 à 2014.

Ainsi, 2010 et 2011 se présentent comme des années fastes pour *La ville est à vous* dans la mesure où cette période enregistre une légère baisse du nombre de comités organisateurs combinée à une augmentation significative de la subvention. En revanche, à partir de 2011 la subvention reste stable (jusqu'à 2014) alors que le nombre de comités et de jours de fêtes augmente sensiblement (2012-2013).

Ce constat à propos des montants alloués est à mettre en perspective avec l'évolution des surfaces en m², un autre critère retenu permettant d'évaluer la taille de la manifestation. Dans ce sens, nous observons une augmentation significative entre les éditions 2012 et 2013, qui voit la surface estimée prendre l'ascenseur de 64'359 m² à 99'886 m².



On constate donc que la subvention est stable depuis 2010 alors que les autres variables montrent une tendance significative à l'augmentation (évolution du nombre de fêtes, des surfaces et des prestations).

Dès lors, la question d'actualité serait d'évaluer si les ressources financières sont toujours suffisantes pour que l'événement puisse se déployer dans de bonnes conditions.

Cette évaluation doit se faire de manière concertée et prendre en compte, comme nous le verrons plus loin, la question de la taille limite de la manifestation ainsi que les différentes facettes qui contribuent à en faire un événement socialement riche. Il nous semble en tout cas que l'on est arrivé à un moment charnière qui appelle à un processus de (ré)évaluation de la subvention, pour peut-être franchir un nouveau palier qui puisse correspondre au gonflement progressif des autres variables de l'analyse mais aussi à la portée sociale de cette manifestation.

Notons que la subvention 2015 rompt avec cette apparente stabilité dans la mesure où elle présente une augmentation sensible en s'élevant à CHF 211'600.-, pour 11 quartiers et 23 jours de fête. Ce montant offre déjà une meilleure adéquation avec les autres données en hausse, tout en restant peu élevé au regard de ce que produit l'ensemble des manifestations.

Néanmoins, pour avoir une idée globale de ce que coûte l'événement, il faut également ajouter au montant de la subvention et des ressources humaines le coût des prestations liées aux autres services de la ville impliqués. Comme on le voit dans les deux tableaux ci-dessous, ces coûts peuvent varier de manière relativement importante d'une manifestation à l'autre. Il est dès lors essentiel de travailler de manière concertée à la maîtrise de ces coûts qui pour l'heure restent diffus et difficilement quantifiables.

2013	TOTAL PROFORMA	LOM	153'358.74
		DAC	81'970.00
		SEEP Logistique	45'150.00
		SIS	
		SEVE	
		GIM	10'600.00
		291'078.74	

2015	TOTAL PROFORMA	LOM	123'328.45
		DAC	86'850.00
		SEEP Logistique	40'275.00
		SIS	
		SEVE	120.00
		GIM	
		CMAI	7'844.00
		258'417.45	

5.2 La question de la distribution de la subvention

Après le montant global de la subvention, il semble pertinent de questionner sa répartition sur les différentes manifestations. Au niveau de la répartition chiffrée du budget, nous relevons pour l'édition 2015 des montants compris entre CHF 17'000.- et CHF 23'400.- ; la subvention moyenne se situant à CHF 19'236.-.

A l'heure actuelle, la définition des montants se fait selon un processus complexe et chronophage. En effet, les membres de la cellule ont fait part à plusieurs reprises de la difficulté que représente la tâche de répartition de la subvention. Il semble également que le calendrier actuel de l'organisation n'arrange pas l'affaire ; « Les comités sont invités à transmettre leurs demandes de subvention au plus vite, avant fin mars pour les fêtes de la première période² ». Du côté des comités, il serait souhaité que les montants leur soient communiqués plus tôt pour plus de confort dans l'organisation. Si les premières fêtes ont lieu au mois de mai et que le dépôt des demandes se fait à la fin mars, il semble que le temps à disposition pour organiser l'événement en s'appuyant sur des ressources budgétaires clarifiées fasse défaut.

Par ailleurs, au vu de la pluralité des déclinaisons possibles de *La ville est à vous*, les critères actuels d'attribution de la subvention nous semblent quelque peu éloignés de la réalité du terrain. En effet, ces critères comprennent par exemple la surface sur laquelle se déploie la manifestation. Concrètement et au vu des charges d'organisation dont nous avons pu avoir connaissance, la superficie n'est pas un critère si déterminant dans la charge budgétaire qui revient aux organisateurs (la section suivante relative à l'usage de la subvention par les comités revient justement sur ces questions de répartition des frais).

² Voir le document : PV, Millésime II, 8 mars 2016

Dans ce sens et aussi au vu du faible écart-type des montants (CHF 6400.-), il nous semble possible d'envisager une répartition égale et unifiée de la subvention à toutes les manifestations sous la forme d'une ou des enveloppes aux montants préalablement définis et dédiés à différents aspects de la manifestation (logistique, artistique, frais de fonctionnement, etc.).

Comme nous le verrons en détail plus loin, un des intérêts de *La ville est à vous* est son caractère pluriel et participatif, qui induit toutes sortes d'apprentissages et de retombées sociales positives. En adoptant un dispositif qui se rapproche d'une « enveloppe budgétaire participative », on devrait pouvoir favoriser les marges de manœuvre nécessaires à l'implication des comités et à la diversité des différentes manifestations, tout en assurant un cadre comptable clair. A cela pourrait aussi s'ajouter un montant aux « projets spéciaux », alloué sur demande argumentée des comités. Dans cette optique, nous pensons notamment à l'édition 2016 de « St-Jean est à nous » qui marque l'anniversaire des 10 ans de la manifestation dans ce quartier.

Quelque soit le scénario retenu, la mise en œuvre d'un système de répartition actualisé doit naître d'un processus de concertation éclairé entre le service Agenda 21 – Ville durable, la cellule et les comités représentés par l'AVAV. L'idée étant la mise en discussion des critères d'attribution des subventions, dans un objectif de réalisme – pour que le calcul corresponde au mieux aux besoins réels de l'événement –, et de simplification du processus. En effet et comme déjà évoqué, la cellule relève en séance avec les comités la difficulté et la complexité que représente la tâche de répartition, et ce notamment au regard du calendrier. Des enveloppes préétablies selon quelques critères simples semblent être un modèle opportun dans le but d'alléger le processus tout en permettant un contrôle – bienveillant – des finances des comités.

L'enjeu essentiel reste de parvenir à ne pas entraver – par un processus de distribution rigide – les marges de manœuvre nécessaires pour que *La ville est à vous* puissent renforcer sa dimension participative et plurielle.

5.3 La question de l'usage de la subvention

En nous plongeant dans les bilans financiers à disposition, nous avons constaté que si *La ville est à vous* se caractérise par ses formes plurielles, cette hétérogénéité transparaît également dans la manière de rendre compte des chiffres et de présenter un bilan budgétaire. Du plus détaillé au plus évasif, la pluralité des formats de restitution ne nous permet pas de produire une réelle analyse quantitative de la répartition financière opérée par les comités. La variation entre les différents types de passifs et d'actifs retenus dans la comptabilité est telle que nous ne sommes pas en mesure de poser une comparaison satisfaisante. Nous n'allons pas ici détailler toutes les spécificités – ou motifs de questionnement – que nous avons pu déceler dans la manière de rendre compte du budget, l'objectif étant non pas de produire un audit de la gestion comptable de la manifestation mais bien de définir une tendance générale permettant de répondre à une question simple : qu'est-ce que la subvention finance ?

Dans certains cas, plus de la moitié de l'argent alloué est utilisée pour le financement brut de la programmation artistique – seuls les cachets sont ici pris en compte sans

les coûts relatifs à l'accueil des artistes (nourriture par exemple) ou à la logistique nécessaire à la production des concerts et spectacles (matériel de sonorisation, backline). Notons que ce constat s'inscrit dans le cadre d'une directive émise par la cellule à l'intention des comités, directive qui les invite à consacrer au moins 60% du budget à la programmation artistique. La question ici n'est pas de juger de cet usage, mais de savoir dans quelle mesure et à quelles conditions la dimension culturelle – le régime culturel de la manifestation – participe aux objectifs de *La ville est à vous*. Nous revenons plus en détail sur cette question au chapitre 5 en la mettant en rapport avec l'autre grand régime de la manifestation, le régime marchand des videgreniers.

A titre d'exemple, et sans aucune intention d'étiqueter les comités x ou y, mais dans l'idée d'illustrer la pluralité des formats de la manifestation, voici quelques chiffres ;

- 69% (CHF 18'587.-) du budget de l'édition 2015 des *Pâquis sont à la rue* est consacré aux artistes ;
- Le comité de la Jonction consacre lui CHF 12'479.- aux artistes et CHF 2045.- pour les frais logistiques liés à la production des concerts et des spectacles (sur une subvention totale de CHF 20'200.- ;
- De son côté, le comité de l'Europe – dont la vocation est plus sociale qu'artistique – dépense CHF 4500.- en « musique et spectacle » et CHF 3200.- en animations en tous genres (sur subvention totale de CHF 17'000.-);
- Le comité de Vieusseux consacre de son côté seulement CHF 3755.- en frais de concert et CHF 6043.- pour les animations, sur une subvention totale de CHF 21'000.-

Si nous pointons ici la différente mesure des moyens engagés dans l'événement, ce n'est pas tant pour la remettre en cause mais précisément car elle nous semble exemplaire des marges de manœuvre qui existent à l'heure actuelle et qu'il importe de préserver. En effet, l'hétérogénéité des répartitions budgétaires contribue directement à la production d'une manifestation autogérée et aux multiples visages. L'évolution cadre budgétaire ne doit donc pas aller dans un sens restrictif des possibles mais devrait permettre de mieux clarifier les enjeux de ces différents postes budgétaires au regard des objectifs partagés de *La ville est à vous*. Il devrait être l'occasion aussi de favoriser des apprentissages citoyens en matière de comptabilité. En effet, la variété des rapports budgétaires que nous évoquons ci-dessus illustre aussi bien le fait que la manifestation participe bel et bien d'un projet « bottom up » qui s'appuie sur l'engagement volontaire des comités. Il serait inutile dès lors de décourager des initiatives, comme cela arrive trop souvent, par un durcissement des contraintes réglementaires en matière de budget. La cellule joue à nouveau ici un rôle essentiel de médiateur et il nous semble que le passage à une enveloppe budgétaire participative permettrait de maintenir un certain amateurisme, de favoriser l'hétérogénéité et aussi de permettre un investissement plus fort sur les apprentissages.

Le chapitre 6 traite plus particulièrement de la cellule et des causes possibles de ce sentiment d'épuisement.

5.4 Chiffrage 2015

Afin de situer l'objet, nous rappelons ici quelques chiffres exemplaires en nous basant sur les estimations³ fournies par la cellule de coordination à propos de l'édition 2015.

Quartiers inscrits	12
Quartiers qui ont fait la fête	11
Jours de fête de rue	23
Estimation du nombre de bénévoles	660
Nombre de rues	61
Nombre de parcs, esplanades et cours intérieures	11
Nombres de préaux	9
Surface des rues fermées à la circulation (uniquement les rues)	80'558 m2
Participants (acteurs des fêtes)	23'100
Estimation du nombre de badauds (sans les Pâquis)	201'300
Estimation du nombre de vide-greniers selon plan	7'700

Typologie non-exhaustive des activités culturelles

- Représentations (danse, concerts, dj, etc.)
- Spectacles pour adultes, enfants, etc.
- Activités et ateliers pour adultes, enfants, etc.
- Promotion des associations du quartier et du canton
- Stands de nourriture
- Acteurs locaux ; commerçants, restaurateurs, associations, etc.

³ Voir le document : *La ville est à vous ; les fêtes de rue 2015 en quelques chiffres*

6 Ce que l'événement fait à la ville

Dans cette partie d'analyse sera mis en évidence ce que *La ville est à vous* produit en termes d'ambiances et d'expériences dans l'espace public. Nous veillerons à une description à la fois politique et sociale de la métamorphose que l'événement fait subir à la ville de Genève tout en soulignant les valeurs et les apprentissages que ce « dérèglement temporaire » de l'ordre urbain peut amener en termes d'intégration et de « vivre-ensemble ». On abordera en particulier le travail nécessaire de ce que l'on peut nommer la « climatisation » de l'espace public approprié. Par « climatisation », terme que l'on reprend à Dominique Boullier⁴, il faut entendre ce travail, voir cet art d'équilibrage en continu d'un événement public : Quelles sont les règles et quelles sont les marges de manœuvre en termes d'installation et de déroulement de l'événement ? Dans un contexte de durcissement réglementaire en matière d'événements publics ou encore de culture – n'oublions pas qu'à Genève elle est en lutte⁵ –, la redistribution des espaces et des rôles qu'initie *La ville est à vous* révèle des enjeux de gestion du domaine public qui dépassent largement le cadre de cette seule manifestation.

6.1 Une transformation du « climat » ordinaire de la ville

« Qu'il soit tendu ou bon enfant, le climat provoqué par un événement n'est plus celui de la réserve que l'on disait typique de la ville. Ce sont des émotions qui sortent, ou tout au moins des manifestations extérieures d'états émotionnels qui sont rendus publics, visibles, audibles, sensibles, et qui brisent toutes tentatives d'immunité recherchée à travers la réserve. (...) Quelque chose se diffuse: des joies, des colères, qui provoquent des peurs ou des enthousiasmes partagés mais qui, dans tous les cas, font circuler par surprise une monnaie jusqu'ici conservée sous le boisseau de l'urbanité – l'émotion⁶ ».

Ainsi, *La ville est à vous* bouleverse le climat ordinaire de la rue en brisant les codes de ses usages habituels, ceux d'une mobilité fluide et rapide, d'une consommation rentable et d'une mise à distance (polie) de l'autre. L'infrastructure éphémère de l'événement et la foule hétérogène qui l'habite incarnent un régime d'occupation

⁴ Comme l'explique Pascal Viot dans sa thèse : « Dans leur analyse (inspirée de Peter Sloterdijk) de la gestion de la sécurité des grandes manifestations comme climatisation, Boullier, Chevrier et Juguet développent l'idée que les grandes manifestations sont des dispositifs visant à « dérégler la climatisation » pour faire événement, ce qui se traduit par des dispositifs d'animation visant à chauffer le public, mettre de l'ambiance, bref créer des conditions favorables à l'apparition du public sous un mode d'intensité festive. Sous cet angle, ils conçoivent alors les dispositifs de sécurité comme des « circuits de refroidissement » permettant d'éviter l'explosion de la « bulle climatique ». Ces « prises sur la climatisation » sont de l'ordre de l'aménagement de l'espace et de la surveillance de la « température » grâce à des outils techniques de mesure et de régulation du climat, mais elles sont aussi de l'ordre des compétences des acteurs chargés de « refroidir une situation trop chaude qui menacerait de déborder ». (VIOT P., *Le territoire sécurisé des grandes manifestations contemporaines*, Thèse no 5762, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 2013.)

⁵ *La culture lutte*, mouvement des artistes et acteurs culturels à Genève mise en œuvre en réponse aux coupes budgétaires et au durcissement réglementaire imposé par la majorité du Grand Conseil. Pour plus d'éléments, voir le site internet : <http://laculturelutte.ch>

⁶ BOULLIER D., *La ville-événement*, 2010, p. 2

dense qui rompt avec l'idée de fluidité, typique d'une circulation jugée idéale. *La ville est à vous* invite au ralentissement. Le quartier est obstrué, empêtré de vide-greniers. Les organisateurs peinent à faire respecter les « 3 mètres 50 réglementaires⁷ » et théoriquement nécessaires au passage des véhicules d'urgence.

A titre d'exemple et selon les estimations⁸ de la cellule de coordination, quand « Les Pâquis sont à la rue » ce sont 1'112 vide-greniers et 42 stands de nourriture qui s'installent sur un périmètre total de 18'805 m². En outre, le bilan effectué par le comité relève que lors de sa 5^{ème} édition les *Pâquis sont à la rue* a su attirer 34'000 personnes dans le quartier⁹.

L'occupation de la rue, à la condition importante qu'elle soit intense, offre ainsi une occasion unique d'expérimenter différemment l'espace public. Au quotidien, l'espace public est fait de séparations – physiques ou symboliques – qui cadrent la manière de l'habiter. Les zones et leurs fonctions sont prédéfinies et connues de tous ; la route est aux voitures, les trottoirs aux piétons. Quand « la ville est à vous », les frontières sont floutées et les espaces ne sont plus dédiés à leurs usages quotidiens. Le rythme de la ville est ralenti par cette foule dense qui vend, chine, danse et parfois chante, joue ou encore propose des nourritures aux parfums d'ailleurs. Tout est réuni pour que s'intensifient les rapports sociaux et que gonfle aussi un sentiment de plus grande liberté. Un interviewé nous confiait ceci à propos de l'idée de s'emparer de la rue : « *Virer les bagnoles d'un quartier ça laisse la possibilité aux habitants de découvrir leur quartier différemment et surtout aux gamins de courir dans la rue, ça c'est précieux ! Je viens d'un petit village de la Drôme, j'ai encore le souvenir d'une espèce de foire du premier mai sans les bagnoles. Et puis tu joues sur la route, t'es protégé, tout le monde te laisse faire, et c'est la fête ! C'est une expérience juste géniale.* ».

C'est donc cette richesse expérientielle qui participe de l'attractivité et du plaisir qu'offrent en général les grandes fêtes populaires. *La ville est à vous* va potentiellement encore plus loin puisqu'elle offre des occasions de sortir du seul rôle de passant voire encore de consommateur passif de la kermesse. A cet égard, le vide-grenier joue un rôle primordial de mise en relation qui dépasse largement le geste commercial et sur lequel nous reviendrons en détail.

Au-delà du vide-grenier, il faut souligner le fait que les différentes manifestations offrent des configurations spatiales variées, des ambiances et des rythmes contrastés ainsi que différentes opportunités de rencontre et d'appropriation de l'espace. Par exemple, lorsque l'on se promène dans les *Pâquis sont à la rue*, l'on chemine successivement dans des grandes « artères » bordées de stands de nourriture et de vide-greniers pour certains alignés sur des artères conventionnelles et pour d'autres éparpillés dans des dédales complexes au sein d'une cour ou d'une petite place publique. A cela s'ajoutent des scènes culturelles de tailles variées qui dessinent des agoras multiples. Autour de ces différents espaces, plus ou moins

⁷ Sur son site internet, la ville de Genève invite les participants à ; « Laisser un espace de 3,5m au milieu de la rue pour le passage des véhicules d'urgence. Aucune installation ne doit endommager le domaine public ou privé (trottoir, mur, etc.). Dimension d'un stand limitée à 3m sur 2m. » Voir : <http://www.ville-ge.ch/lavilleestavous/participer.html>

⁸ Voir le document : *Estimation du nombre des vide-greniers sur le périmètre*, plan 07, 13.10.2015, LD A21.

⁹ Voir le document : *Bilan PSR 2015*, par le comité PSR, 29 février 2015, Genève

bondés, plus ou moins passants, on voit émerger différents types d'espaces communs et d'interactions sociales. Certains s'affairent, seuls, en famille ou entre amis à la tenue d'un vide-grenier tandis que d'autres s'attardent au bar et boivent une bière en observant d'un œil en général bienveillant ce joyeux tintamarre. De fait, de fête en fête, mais aussi de lieu en lieu ou de moment de la journée en moment de la journée, les ambiances et les rythmes varient. On a pu même observer des gens profiter de ce ralentissement pour s'asseoir dans la rue et lire un livre, instaurant une sensation apaisante de flegme urbain. Alors qu'il est habituellement uniquement de passage dans l'espace public, l'habitant est invité à s'emparer symboliquement et physiquement de la rue, à devenir occupant.

On est ainsi loin de la monotonie caractéristique des rues monofonctionnelles. L'effervescence sensible produite par et pour l'événement contribue à rendre plus floues non seulement les frontières spatiales mais aussi celles sociales entre le privé et le public. Elle ouvre des occasions inédites pour se rapprocher de l'autre, l'interpeller, discuter avec. Elle permet donc de rompre avec l'inattention polie¹⁰ dont les passants – ou les voisins – font preuve habituellement.

6.2 L'art de la climatisation

C'est la richesse de ces rythmes, ces interactions et ces sensations qu'il faut comprendre et intégrer à l'intelligence d'une politique de l'événement public. A la fois dans sa positivité mais aussi dans ses potentielles dérives.

En effet, ces basculements ne s'opèrent pas sans un nécessaire travail de régulation. L'intensification de l'usage de l'espace public – l'intrication de fonctions commerciales, sociales et festives – contribue à ce que les émotions circulent, intenses et plurielles à la fois. L'événement devient alors une double épreuve, à l'égard de l'ordre urbain et de l'expérience singulière de l'habitant. Une épreuve qui peut déboucher sur du plaisir mais aussi des irritations et des colères. Au-delà de ses vertus socialisantes, cet usage alternatif et éphémère de l'espace public pose la question de sa gestion en continu, pour éviter que les écarts et les débordements espérés ne deviennent pas source de conflit voire de mise en danger des personnes.

D'où l'idée de climatisation de l'événement. L'enjeu est d'accompagner cette expérience inédite, laisser se produire les petits débordements nécessaires à l'intensification de l'expérience et la rencontre tout en les apaisant quand ils deviennent trop prégnants. C'est l'art de l'Agent de Police Municipale capable, comme on l'a observé, de désamorcer un conflit en faisant fond sur sa connaissance personnelle des protagonistes, ou encore le tact d'un animateur de la cellule qui rappelle les règles essentielles tout en autorisant un petit écart pour maintenir une situation conviviale. Comme nous l'analysons plus loin, il faut éviter que le souci du risque, l'habitude de la répression et les exigences de la planification viennent rendre

¹⁰ Dans *Behavior in public places*, Erving Goffman définit ainsi le concept qu'il nomme *civil inattention* : « what seems to be involved is that one gives to another enough visual notice to demonstrate that one appreciates that the other is present (and admits openly to have seen him), while the next moment withdrawing one's attention from him so as to express that he does not constitute a target of special curiosity or design. » L'inattention civile (ou polie) est à la fois la reconnaissance de la coprésence et un jeu sur le retrait de toute forme d'interaction.

impossibles ces situations spatiales et sociales qui font la richesse et l'attrait de la manifestation.

6.3 L'ouverture de la manifestation : la délicate gestion du changement d'état de l'espace public

Afin de saisir ce qui se joue quand la ville se voit métamorphoser par l'événement, le cas de l'ouverture des périmètres *des villes est à vous* au petit matin apparaît comme une scène exemplaire. Elle permet d'illustrer en situation l'aporie qui sous-tend l'ensemble des moments de réappropriation intense de l'espace public ; Comment concilier l'idée d'appropriation libre avec les exigences contemporaines de maîtrise et de gestion des risques ? Cette aporie *a priori* insoluble travaille en profondeur *La ville est à vous*, et c'est en particulier dans sa volonté de la surmonter sans nier l'une ou l'autre de ses composantes qu'elle révèle tout son potentiel expérimental. En d'autres termes, c'est dans les problématiques très concrètes de mise en œuvre que se joue l'une de ses finalités les plus délicates, celle d'inventer les conditions de possibilité d'espaces de liberté et de densité sociale, tout en répondant aux demandes de garanties en termes de sécurité.

Organiser la désorganisation : les enjeux de la climatisation

Pour situer cet enjeu spécifique à *La ville est à vous*, son fondateur René Den Haan parle « d'organiser la désorganisation ». En termes pratiques : il s'agit de voir comment permettre l'installation libre des vide-greniers et des animations tout en parvenant à satisfaire les exigences réglementaires quant à l'occupation de l'espace public ?

Un des dispositifs visant à composer ces horizons contradictoires, est celui de l'ouverture à une heure fixe (08:00 du matin) du périmètre de la manifestation pour laisser entrer les personnes venues participer de l'extérieur du quartier. Les habitants ont eux-mêmes l'interdiction de s'installer dans la rue avant cette ouverture.

Ce dispositif ne va toutefois pas sans problèmes. Les comités et la cellule identifient les problématiques suivantes : incivilités, bagarres, enjeux de sécurité liés à la course dès 8h, la question des véhicules dans le périmètre. « *Tout se joue entre 8h et 9h* » nous a prévenus la cellule peu avant l'ouverture de l'Europe. C'est à ce moment-là que l'événement produit le plus de densité et engendre le plus de risques. Les comités n'en disent pas moins :

« *Sur le site, la grosse difficulté c'est donc l'ouverture, vérifier où se posent les vide-greniers, et gérer les éventuelles bagarres* » ;

« *Cette ouverture est dangereuse pour les personnes plus âgées et les enfants aussi. C'est un vrai problème. Il y a beaucoup d'enfants. Cette année il y en avait une qui pleurait, elle s'était fait enlever sa couverture par un adulte* » ;

« *Comme partout, il y a des bousculades, des bagarres. On en a parlé avec la cellule, on est arrivé à l'histoire du 8h. Avant les gens venaient à 4h du matin, faisaient du bruit pour tout le quartier. Maintenant ils courent et se bagarrent. C'est problématique.* » ;

« Avec ce principe d'ouverture, c'est la course, la ruée. Un jour, on va avoir un accident. Il faut régler ce problème de sécurité. »

« Pour moi, ces gens qui sont dans l'irrespect total n'ont rien à faire là. La cellule et les comités devraient faire quelque chose. De notre côté, on envisage de réserver des espaces pour les seniors et les enfants. Les habitants du quartier aussi ne trouvent plus de place. C'est une priorité pour nous à l'avenir, de privilégier les habitants du quartier, délimiter des zones. »

Selon le bilan de la cellule de coordination à propos de l'ouverture des périmètres à partir de 08h00 : « Mesure introduite en 2013, elle a cette année pris son envol et permis de favoriser la participation accrue des habitants du quartier (estimation + 25%). Une réflexion menée par la cellule pour essayer de répondre à un afflux de participants s'installant dès la nuit tombée engendrant de nombreuses nuisances sonores. Cette mesure assure de plus une plus grande facilité de nettoyage des rues, permet les diverses installations (tables, bancs, tentes, ateliers, animations, etc.) et assure au plus juste le respect des plans émis par la cellule et par les autorités compétentes¹¹ ».

L'articulation en situation des principes

Comme on le constate, cette solution doit être considérée comme un dispositif censé assurer le respect d'au moins cinq principes majeurs : le respect des rythmes urbains (principe d'intégration à l'ordre urbain), l'absence de délimitation a priori des espaces de vide-grenier (principes d'autogestion et d'appropriation libre), l'ouverture à l'ensemble de la population (principe d'hospitalité), l'attribution d'un léger avantage pour les habitants du quartier (principe d'ancrage dans le quartier) et encore l'efficacité logistique de la manifestation (principe d'efficacité).

Selon nos observations de terrain et les entretiens menés, nous faisons toutefois un bilan sensiblement moins radieux à propos de ce dispositif d'ouverture. En effet, bien que son efficacité ait pu être opérante pendant un temps, il semblerait que ce modèle engendre actuellement risques et incivilités, ce qui pose la question de son évolution potentielle. On est dans une situation où l'incertitude et le respect d'une marge d'autogestion induit des situations qui excèdent le pouvoir de contrôle ou plutôt de « climatisation ».

Si l'on se penche sur le déroulement même du processus, il est possible d'avancer l'idée que c'est avant tout le dispositif mis en œuvre qui fait que les participants courent avec précipitation, comme si le mode de gestion réunissait toutes les conditions pour que la « ruée de 08h00 » advienne. Des barrières en guise de starting-blocks et des rues dégagées comme terrain de course sont des éléments d'aménagement qui matérialisent le protocole d'ouverture et n'offrent pas d'autre alternative. De ce fait, l'habitude de courir est devenue quasiment ritualisée, si bien qu'à l'ouverture, même en régime de fréquentation allégée – dans les cas de mauvaise météo par exemple –, les vendeurs en devenir se mettent mécaniquement, et par mimétisme, à courir. Cette réflexion nous a été confiée en entretien par un comité et nous avons pu l'observer le dimanche matin dans le quartier des Pâquis ; l'ouverture aurait pu se faire dans le calme, l'affluence n'étant pas si forte derrière les barrières et l'espace à disposition immense. Et pourtant, la course a démarré de

¹¹ Voir le document : *La ville est à vous ; les fêtes de rue 2015 en quelques chiffres*

plus belle à 07h57. Le fait est que dans ce contexte, celui qui attend ne se rend pas forcément compte de combien de personnes patientent aux autres barrières qui lui sont invisibles. Alors il court.

Mais là encore, le contexte ouvert, et favorable à l'autogestion, de la manifestation offre des opportunités inédites d'entraide et de lien social. Ainsi, deux filles âgées d'une trentaine d'année voulaient à tout prix s'octroyer une « bonne » place et organiser la logistique permettant d'amener tranquillement leur matériel de vente sur le terrain. La semaine précédente, elles sont allées trouver le garagiste du coin – dont l'échoppe se trouve être à l'intérieur du périmètre – afin de négocier avec lui une place pour entreposer le nécessaire pour leur vide-grenier en prévision de l'ouverture. Le commerçant a accepté et le projet s'est déroulé selon le plan.

L'autogestion et la conciliation comme vecteurs du lien social

De manière plus générale, le principe d'une installation libre et indéterminée - véritable principe d'autogestion – participe à l'avènement de l'événement et aux apprentissages du vivre-ensemble, comme en témoigne cet extrait issu des conditions de participation : « Chacun-e se débrouille! Aucune infrastructure (tente, table, banc, eau, électricité, etc.) n'est fournie. Aucune réservation de place n'est autorisée: on s'arrange à l'amiable entre participant-e-s (...). Une attitude respectueuse de l'autre est attendue de chacun-e afin que la fête se déroule dans la bonne humeur¹²». L'objectif est bel et bien de créer le contact, au risque de la friction, entre les participants afin de favoriser des opportunités à la fois de rencontre mais aussi d'apprentissage de la conciliation. Pour laisser place à ces processus d'autogestion et de conciliation, les personnes impliquées dans l'organisation et la gestion de l'événement doivent faire preuve d'aptitudes nécessaires à la gestion des conflits potentiels en situation, telles que l'écoute et surtout le tact. Ce contexte particulier engage donc des compétences de médiation que possèdent les comités à des degrés divers et principalement la cellule : « *La cellule a du métier au niveau de la médiation, gestion de conflit. C'est pas des discours que nous comité on est capable de tenir. Quand je vois un conflit, je prends ma radio et je demande à ce que quelqu'un de la cellule vienne.* » nous expliquait le membre d'un comité rencontré.

A ce titre et aussi selon nos observations, nous constatons que le temps de l'ouverture se révèle un moment essentiel, l'objectif étant que les vide-greniers s'installent sur les bons espaces dédiés – sans obstruer les accès pompiers par exemple – et que les conflits se négocient sans dégénérer. L'enjeu pour la cellule et les bénévoles est précisément de laisser des marges de manoeuvre et de ne pas jouer un rôle répressif ou trop rapidement préventif. Durant ce laps de temps, l'événement se fait intense, chargé d'émotions, de conflits et parfois d'incivilités plus conséquentes.

On est donc aux limites de l'exercice. Au regard des scènes relatives à l'installation dont nous avons pu être spectateurs, il semblerait que le dispositif ne permette pas un réel contrôle de l'installation, faute de ressources humaines suffisantes pour incarner le dispositif de gestion de la règle et effectuer ce travail essentiel de climatisation par le tact et la médiation.

¹² Voir le descriptif online de la manifestation : <http://www.ville-ge.ch/lavilleestavous/participer.html>

Pour réinventer le dispositif de l'ouverture

Nous identifions deux problématiques générales qui se traduisent dans la mise en œuvre du dispositif ;

- La première correspond au manque de ressources humaines et ce notamment pour la gestion de périmètres d'envergure. Il est ainsi difficile pour la cellule et les comités de s'assurer que les vide-greniers respectent les espaces dédiés. En d'autres termes, le dispositif ne semble pas adapté au contexte et aux principes même d'une régulation en situation qu'ils nous semblent importants de maintenir (rapport personne / m2) ;
- La seconde problématique se situe au niveau de la coordination. Dans la situation actuelle, les ressources humaines à disposition pour gérer ce temps particulier ne sont ni identifiées ni orientées sur le terrain. De manière quelque peu triviale, nous dirons qu'on ne sait pas qui gère quoi, quand et où. En effet, qui coordonne ? Quels sont les objectifs ? Quelle est la règle à appliquer et est-elle applicable ? Sur le terrain, nous assistons à un comité qui répond aux sollicitations et qui parfois s'accommode de la mauvaise installation de certains stands (on se connaît, on s'arrange, on verra plus tard pour le plan). De son côté, la cellule accompagne le dispositif et veille à faire appliquer des règles officielles qui lui sont plus familières (zones rouges pour le passage des véhicules d'urgence par exemple) sans pour autant se situer dans l'espace, faute de coordination et d'organisation des comités. Certes, des facilitateurs arpentent les rues, réagissent aux problèmes et font ce qu'ils peuvent mais de manière désordonnée. En supplément, des bénévoles sont nommés responsables de rue et doivent s'assurer chacun d'une parcelle prédéfinie, mais sans pour autant que les règles d'installation leur soient clairement définies, comme nous l'ont montré les discussions informelles auxquelles nous avons pu prendre part. En effet, ces bénévoles ne sont pas au fait des impératifs d'installation et les zones interdites aux vide-greniers ne leur sont pas forcément connues, bien qu'ils disposent d'un plan.

En résumé, le concept d'ouverture des périmètres souffre d'un manque de définition, de ressources humaines et de lignes de coordination pour que le tout soit opérant. L'objectif se situerait donc dans la mise en œuvre d'un dispositif comprenant des règles claires et (re)connues par tous – ce qui suppose un enjeu de communication – mais qui permettent aussi d'importantes marges de manœuvre, et ce afin de laisser s'exprimer la part de liberté et d'inattendu que l'événement promet et ainsi conserver l'esprit initial de *La ville est à vous* et le potentiel de rencontres et d'apprentissages que portent les situations d'autogestion, plutôt dans l'organisation quotidienne de l'ordre urbain.

Cette entreprise nécessite, comme on l'a suggéré auparavant, un véritable travail de suivi rapproché porté par des acteurs en suffisance et s'alignant sur des principes clairs de politique en situation. Dans ce sens, il s'agit de maintenir les principes qui se tiennent derrière « la course de 08h00 » (autogestion et liberté d'appropriation, intégration à l'ordre urbain, hospitalité et ancrage dans le quartier, efficacité logistique) tout en repensant l'encadrement de sa mise en œuvre.

Pour finir sur ce point et à titre anecdotique, notons que la première édition de *La rue est à vous* qui s'est tenue les 25 et 26 septembre 1993 aux Pâquis comptait une course organisée en tant que telle, comme le souligne cet extrait du rapport de

l'édition initiale : « La course à travers le quartier, celle-ci marquant l'ouverture de la manifestation et dont Monsieur le Maire et Conseiller administratif, Michel Rossetti, a donné le départ, aurait pu s'étoffer d'une participation plus fournie (participants : 50 personnes). Ce fût néanmoins, un moment sympathique, très animé est apprécié par tous les supporters ¹³ ». Il semblerait que cette idée de course se soit imprimée dans l'imaginaire collectif et qu'elle alimente encore aujourd'hui, de manière plus informelle, la culture de l'événement.

6.4 L'espace en commun : une culture renouvelée de l'espace public

Les observations qui précèdent suggèrent que *La ville est à vous* ouvre potentiellement à un modèle alternatif d'occupation et de gestion de l'espace public, celle d'un espace en commun. Alors que le modèle classique est basé sur des principes d'efficacité et de fluidité, rendus possibles par la délimitation stricte des espaces et des usages associés à un système d'obéissance à la règle et de répression des écarts, le modèle de l'espace en commun se fonde lui sur une délimitation plus floue des espaces et des rôles qui demande un travail d'ajustement en situation et de conflit négocié. Ce modèle se rapproche plus des espaces publics de la ville traditionnelle arabe qui fonctionnent sur un principe de régulation continue de la rencontre entre la sphère d'emprise de l'espace domestique et les zones « publiques »¹⁴. Il ne s'agissait pas de séparer pour gouverner rationnellement, comme dans la ville moderne, mais de gérer avec intelligence les intrications et les débordements.

Sans être amenée à remplacer la culture ordinaire de l'espace public, nécessaire au bon fonctionnement quotidien de la ville, cette expérience de l'espace en commun ouvre des potentiels inédits de rencontre et de lien social. Plus largement, elle permet d'expérimenter des formes de régulation plus souples et de développer des savoir-faire citoyens et administratifs inédits. Ces apprentissages enrichissent, comme on va le voir, la trame sociale de la ville et dotent son administration d'une meilleure capacité à gérer les grands événements publics de plus en plus nombreux et tous soumis au même durcissement réglementaire.

¹³ Voir le document : *Rapport du Centre de loisirs des Pâquis* concernant *La rue est à vous*, première édition, 25 et 26 septembre 1993, mai 1994.

¹⁴ RAYMOND A. (2014). *La ville arabe, Alep, à l'époque ottomane:(XVIe-XVIIIe siècles)*, Presses de l'Ifpo.

Ce qu'il faut retenir de ce que l'événement fait à la ville :

- L'apprentissage d'une culture inédite de l'espace public, fondée non pas sur la séparation et l'inattention polie mais sur l'intrication et la rencontre active de l'autre ;
 - Le rôle important d'un certain « chaos », à savoir l'indétermination relative des espaces, l'intensité et la variété des usages, la tolérance à la friction, comme vecteurs de l'interaction sociale et des processus de réappropriation de la ville ;
 - La nécessité de développer des savoir-faire de « climatisation » de l'événement ; i.e., une présence soutenue, des compétences de tact et de médiations
 - L'invention d'une manifestation à la croisée d'une multitude de principes au cœur des villes contemporaines :
 - **principe d'hospitalité** – ouverture de la fête à un public large (pas seulement aux habitants du quartier) afin de favoriser la densité, la mixité et l'intensité d'usage ;
 - **principe d'ancrage dans le quartier** – attribution d'un léger avantage aux habitants du quartier dans le but de favoriser les initiatives locales, la création citoyenne et les opportunités d'expression libre ;
 - **principe d'appropriation libre et d'autogestion** – absence de délimitation *a priori* des espaces (marchands et culturels) et accompagnement de cette expérience inédite en laissant se produire les petits débordements nécessaires à l'intensification de l'expérience et à la rencontre ;
 - **principe d'intensification spatiale** – intensifier l'usage de l'espace public et favoriser l'intrication des fonctions commerciales, sociales et festives afin de contribuer à ce que les émotions circulent, intenses et plurielles à la fois.
 - **principe d'implication du public** – chacun est tour à tour acteur et spectateur, vendeur et chineur, artiste et public, etc.
 - **principe d'intégration à l'ordre urbain** – l'idée est d'intégrer cet événement exceptionnel à l'ordinaire de la ville, un travail de tolérance qui passe par le respect mutuel et le dialogue continu avec les différents acteurs, publics et privés. L'enjeu est de trouver les vecteurs d'une expérience plurielle et commune, sur laquelle peuvent s'ouvrir d'autres possibles. C'est là en particulier le rôle du pilotage par le service Agenda 21 – Ville durable.
-
-

7 Ce que l'événement fait aux quartiers

Comme nous l'avons constaté plus tôt au travers de l'analyse des budgets, *La ville est à vous* se caractérise par des identités spécifiques et des cultures de l'événement qui diffèrent selon les quartiers. Certains comités concentrent leurs efforts sur l'organisation du vide-grenier tandis que d'autres, bien que s'accordant sur la valeur fédératrice de ce dispositif que l'on peut dire « marchand », souhaitent inscrire l'événement dans des finalités plus artistiques et culturelles, en privilégiant la programmation musicale et les animations de rue. Il est important d'analyser séparément ces deux régimes particuliers afin de mieux comprendre la manière dont ils peuvent se renforcer ou s'exclure et, plus largement, contribuer au développement du potentiel de la manifestation comme outil de réappropriation de l'espace public et d'intensification de la vie sociale et l'identité d'un quartier. Nous touchons là au cœur des enjeux de *La ville est à vous* comme forme inédite de la fête de quartier dans la ville du XXI^{ème} siècle mais aussi, plus largement, comme outil à la fois d'invention citoyenne et de développement solidaire de la ville.

De fait, l'analyse de ces deux régimes majeurs nous a fait prendre conscience de la force de *La ville est à vous* comme politique de la ville intersectorielle, participative et largement intégrative. Sur ce point, et c'est là une conclusion importante de notre étude, elle semble présenter un potentiel important en tant que politique sociale, ayant déjà réussie d'ailleurs certaines formes d'intégration remarquables.

7.1 En régime marchand : le vide grenier comme support du social

« *Historiquement* », comme le suggère un des acteurs historiques de la manifestation « *le vide-grenier, c'est le nerf de la guerre de cette manifestation. Pourquoi elle marche ? C'est bien parce qu'il y a cet aspect commercial, et aussi la possibilité de lien social qu'il sous-tend.* »,

Fidèle à son inspiration originale¹⁵, *La ville est à vous* se veut être en premier lieu un « marché libre » – Vrijmarkt en hollandais – qui permet à chacun de vendre des objets de toute sorte dans la rue. Ce concept, désormais importé et répliqué à différents quartiers de Genève par la combinaison du travail bénévole des associations et la volonté de l'administration, occupe une place centrale dans l'articulation et la mise en intensité de l'événement. Il permet en effet, comme nous avons pu l'observer en détail, de littéralement « remplir » les rues et de faire déborder le quartier de vendeurs, de chineurs et de passants rendus curieux par l'effervescence qui anime cet espace marchand éphémère.

¹⁵ « Le concept de La rue est à vous – manifestation organisée depuis 1993 – tire son origine de la fête annuelle d'Amsterdam, le Jour de la Reine. Ce dernier fête théoriquement l'anniversaire de la reine Beatrix, en fait celui de sa mère, la reine Juliana, à qui elle désirait rendre hommage. Le Jour de la Reine est une manifestation nationale très importante aux Pays-Bas. Les Hollandais sont en congé, et la plupart des musées et des commerces sont fermés. A cette occasion, la ville d'Amsterdam connaît une affluence énorme, puisque plus d'un million de personnes remplissent les rues pour assister aux nombreuses animations, pour manger dans des stands installés dans la rue, pour écouter de la musique ou pour découvrir des objets – la plupart rescapés des nettoyages de greniers – et qui sont mis en vente par les particuliers à même la rue. En effet, le Vrijmarkt – le marché libre – permet à chacun-e de vendre des objets de toute sorte dans la rue. »
(<http://www.ville-ge.ch/lavilleestavous/presentation.html>)

Certains organisateurs sont très explicites sur ce point ; « *Malgré le fait que j'accorde beaucoup d'importance à la programmation musicale et aux animations, le vide-grenier reste très important. Quoiqu'il arrive, c'est ce qui va permettre de rassembler les gens* », ou encore ; « *Pour nous, ce vide-grenier c'est une espèce de carte joker que tu sors et tu as tout de suite du monde de l'extérieur* ». Ainsi, tout au long de la journée, ce contexte marchand permet le rassemblement d'une foule hétéroclite qui déambule et tente de se frayer un chemin dans les méandres d'un espace urbain transformé en véritable souk.

La dimension sociale et participative de la relation marchande

Avant de nous attarder sur la mise en œuvre à la fois intense et particulière du vide-grenier, il est important de nous attarder sur une des critiques qui revient sans cesse de *La ville est à vous* comme étant finalement qu'un grand bazar commercial, nourrissant plus l'intérêt individuel que l'échange social ; un événement bien loin de l'idéal d'une « fête de quartier ». Faut-il dès lors répondre à ces critiques par l'abolition du vide-grenier pour essayer de faire renaître quelque chose qui serait une « vraie » fête de quartier ou alors le vide-grenier contient-il un potentiel social, mais aussi sensoriel, plus large qu'il faut préserver pour inventer les nouvelles formes de la fête de quartier et plus largement de réappropriation de la ville ?

Il nous semble intéressant de suivre la deuxième voix, en particulier car si l'on quitte les préjugés sur le vide-grenier on s'aperçoit facilement qu'il est beaucoup plus qu'un seul geste commercial. Notre analyse précédente de son rôle dans la spatialité et la qualité sensorielle de la manifestation suggérait déjà son importance pour l'identité et la qualité de *La ville est à vous*. Mais son rôle est encore plus fondamental car il produit, à travers l'échange marchand et même la quête de profit, de l'espace public et de la participation.

D'un point de vue social, comme on le sait des nombreuses études sur les marchés aux puces, le contexte du « marché libre » – où les prix ne sont pas affichés, les objets pas toujours immédiatement identifiables et souvent entachés de mémoire – nourrit la curiosité et invite le chineur à entrer en contact avec les vendeurs improvisés. Les objets proposés deviennent alors sujets de discussions et vecteurs d'interaction sociale. En un temps et un lieu donnés, les rôles se modifient : les voisins ne sont plus ces anonymes, mais des vendeurs qui rencontrent des acheteurs potentiels ou encore des personnes qui donnent à voir une partie de leurs goûts, voire de leur intimité. A cela s'ajoute le fait que chacun est bien souvent tour à tour vendeur et chineur. L'inversion multiple des rôles est à notre avis importante dans la manière dont cet événement peut engager différemment les habitants au-delà des modèles classiques de la kermesse ou encore des Fêtes de Genève voire même de la Fête de la musique qui, dans sa version genevoise, vise plus à restituer de manière systématique la richesse d'une scène culturelle – cantonnant le public dans un rôle classique de spectateur – qu'à favoriser l'appropriation spontanée de l'espace public.

La mise en place d'un vide-grenier initie donc un processus personnel particulier qui consiste à faire le pas de trier et de sélectionner des objets pour les mettre en regard du public. Un interviewé nous confiait d'ailleurs : « *A la suite du décès de ma mère, je me suis retrouvé avec pleins de cartons, des babioles. Je savais que ça pouvait avoir de la valeur et je voulais surtout leur en donner* ». Comme si le vide-grenier permettait de donner un sens à ces objets, une seconde vie. Dans cette perspective,

le vide-grenier dépasse largement la seule relation commerciale et ouvre un questionnement sur la nécessaire deuxième vie des objets.

A cet égard, il est possible que cet aspect, étroitement lié aux débats sur la durabilité, soit encore renforcé s'il s'agissait de relations de troc ; un format qui évite le détour toujours réducteur et dépersonnalisant de la mise à prix (on assiste d'ailleurs souvent à des scènes d'embarras autour de la fixation du « bon » prix). Cela pourrait être un principe pour certaines *Ville est à vous* ou certains secteurs.

Néanmoins, il faut aussi être conscient que nonobstant sa valeur sociale, la fonction marchande du vide-grenier demeure attractive pour un bon nombre de participants comme l'illustre la question de l'ouverture abordée précédemment. C'est d'autant plus vrai lorsque l'on constate que certains participants se rendent pratiquement à toutes les manifestations qui, cumulées, comprennent 22 jours de « marché libre ».

De fait, certains comités assument clairement cette dimension rentable et voient dans le vide-grenier une opportunité de revenu complémentaire, une manière d'aider les gens dans le besoin : « *On vit dans un quartier où socialement parlant c'est très difficile, les gens ont pas grand chose, il y a quand même une crise. Alors les gens du quartier sont contents de venir vendre quelques trucs pour récupérer quelques sous, les enfants aussi... ça devient de plus en plus important. Je crois que économiquement et socialement parlant c'est important* »,

La ville est à vous prend ici des allures indirectes de dispositif d'aide sociale. Plus largement, elle constitue de fait une des rares opportunités d'autofinancement que l'on peut trouver dans un système économique dominé par le travail salarié et la régulation de plus en plus stricte des situations de vente en public, comme le démontrent d'ailleurs les débats autour de l'application de la nouvelle loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement.

Dans cette perspective, ce ne sont pas seulement les personnes dites « dans le besoin » qui profitent de cette opportunité mais aussi celles qui cherchent à maintenir un cycle actif de consommation sans préjudice leur situation financière (en particulier autour de la mode mais aussi des formes de consommation très éphémères comme celles des habits et jouets d'enfant). Il ne semble pas forcément opportun de vouloir trop rapidement dénoncer cette recherche de profit et de chercher à l'exclure. Au contraire, c'est un moteur qui fait participer à l'événement des franges de population – qu'elles soient plus ou moins aisées – qui par ailleurs sont peu actives sur un plan social ou encore militant. L'enjeu de l'intégration est aussi celui de trouver les vecteurs d'une expérience commune, sur laquelle peuvent s'ouvrir d'autres possibles. C'est là l'enjeu du maintien des différentes facettes de *La ville est à vous* ainsi que le rôle probablement d'un pilotage par un service comme celui d'Agenda 21 – Ville durable. Nous reviendrons sur ces questions.

La constitution d'une fête populaire autour d'une dimension marchande n'est toutefois pas non plus un geste anodin, exempt de tout risque de dérive. Il est important ainsi de prendre au sérieux les critiques et le débat persistant autour de ce qui est considéré comme la « professionnalisation » de certains vide-grenier. En entrant dans le détail de ce débat, on va voir qu'il se constitue autour de questions essentielles telles que celles du public premier de la manifestation et du rapport au quartier.

Quand le profit et l'ouverture menace la « fête de quartier »

Comme on l'a suggéré, le vide-grenier peut devenir, avec une organisation un peu systématique, une vraie source de revenu. Si l'on accepte facilement le rôle de dépannage, de petits gains complémentaires permis par la manifestation, une limite semble franchie par certaines pratiques comme le souligne le membre d'un comité interrogé : *« Il y a une certaine population d'indésirables qui revient à toutes les manifestations. Ils ont bien compris les potentiels revenus qu'ils pouvaient tirer du vide-grenier. En plus, ces gens-là jouent avec les règles puisqu'ils les connaissent. Ils trichent, rentrent avant dans le périmètre pour avoir la meilleure place. La cellule et les comités peuvent bien essayer de les en dissuader, mais en même temps tout le monde sait que c'est impossible de faire respecter les règles. En plus, on ne sait pas d'où vient la marchandise qu'ils vendent. On sait très bien que certains vide-greniers ce n'est pas de la récup'. Beaucoup viennent d'autres régions en plus. Normalement, le vide-grenier c'est pour les gens du quartier. »*

La grande majorité des comités interrogés identifie la présence de « professionnels » comme l'un des effets négatifs de l'événement et relève aussi la difficulté à appliquer une règle qui permettrait de privilégier la participation des habitants du quartier : *« Le vide-grenier c'est bien, mais je trouve pas normal que certains en aient fait un business. Ils font toutes les manifestations, réservent 3-4 places, essaient de jouer avec les limites. »* ; *« En 3 ans, on a vu la différence, des vide-greniers de plus en plus professionnels qui sont partout. Parce que nous on tourne, on va donner des coups de main dans les autres VAV et on voit les mêmes partout. »* ; *« Les vide-greniers professionnels c'est un gros problème. Certaines ethnies, qui sont toujours les mêmes, je sais pas où ils vont chercher cette marchandise. On a déjà demandé de faire de l'ordre là-dedans. C'est effectivement des gens qui cassent le marché pour les vrais habitants. Les choses volées ne sont jamais très chères. C'est le grand problème. On en a déjà parlé dans le cadre de la faitière, l'AVAV, mais on n'a pas le pouvoir d'agir. On exclut quelqu'un s'il s'est bagarré, s'il enfreint les règles, mais des gens comme ça on les retrouve partout. C'est un problème récurrent. Il faut que la ville demande à la police de venir, de prendre les identités, pour voir déjà ce qu'ils font, d'où vient cette marchandise, et ça va résoudre le problème »*. Ces citations sont extraites des entretiens réalisés avec les comités.

Nous identifions ici une mise en tension paradoxale entre les objectifs de participation et d'ouverture à tous que promeut *La ville est à vous* et le processus d'étiquetage qui est fait de ces potentiels « indésirables ». De fait, on le voit la critique porte sur trois aspects principaux : la question de la légalité, la dimension « business », et le détachement du quartier. Hormis la question de la légalité qui pose directement un enjeu policier (et ne peut être résolue ici), on est autrement en présence de pratiques – profit et participants d'ailleurs - qui poussent à leur extrême certains potentiels de *La ville est à vous* et obligent au travail d'invention d'un sens commun plutôt que de dénonciation hâtive.

De fait, la dimension participative et autogérée de *La ville est à vous* rend difficile la définition stricte de ce que peut être un vide-grenier authentique et selon quels critères définir qui est légitime ou pas pour proposer un stand ? Ou encore, si l'on autorise le profit, à quel moment devient-il problématique ?

Certes, à la question du profit s'ajoute celle de la provenance parfois douteuse de la marchandise. Néanmoins, ayant parcouru à plusieurs reprises différentes manifestations, nous n'avons pas constaté une présence aussi massive de ces

stands « problématiques ». Au contraire, ils s'inscrivent eux-mêmes dans un continuum qui va de la présence systématique de personnes qui vendent des objets hétéroclites à des stands visiblement très organisés qui vendent un seul type de matériel de seconde main (outillage par exemple), voir des inventaires plus neufs. Face à ces cas, il faut toutefois se demander aussi dans quelle mesure nous ne sommes pas en présence d'un mélange d'une forme de professionnalisation mais aussi de tentatives de bénéficier de cette opportunité d'autofinancement par le marché. Et le fait même que ces pratiques semblent pouvoir être rapportées à des ethnies spécifiques doit nous inciter, au-delà de la stigmatisation potentielle, à réfléchir sur ce que donne à voir de Genève cette manifestation assez libre (et donc moins filtrée que d'autres). Au-delà de la question du bénéfice, elle est peut-être aussi le révélateur de l'existence au sein de la population genevoise de groupes de population qui possèdent une expérience différente du marché ouvert, une pratique qui est souvent plus forte en dehors de la Suisse.

Il est d'ailleurs intéressant, dans l'optique d'une politique de la ville, de bénéficier d'événements où se rendent présents certains segments stigmatisés de la population. A ce propos, il faut souligner que la cellule de *La ville est à vous* a su tisser une vraie relation avec des groupes de roms qui participent régulièrement aux manifestations. Et en réalité, ils arrivent à prendre place de façon tout à fait ordinaire dans cet événement. Il nous semble qu'il y a là une forme de réussite en termes d'intégration à un événement public dont on connaît peu d'autres exemples.

Concernant la question de l'ouverture aux personnes qui ne sont pas du quartier, là aussi il semble difficile dans la ville contemporaine – caractérisée par une hétérogénéité croissante des flux et des populations – de conserver une vision stricte et repliée du quartier. C'est au contraire une des forces de *La ville est à vous* que de proposer un événement à la fois ancré dans un lieu et ouvert en termes de participation à l'ensemble de la population. Elle réalise ainsi en acte un vrai principe d'hospitalité. Comme le laissent entendre toutefois les critiques des comités, il est important que l'ouverture ne menace pas le projet de renforcement d'une identité de quartier, essentiel aussi à la mobilisation des forces bénévoles et la résonance plus durable de l'événement dans le tissu local. Les comités se rejoignent de fait tous sur l'idée de favoriser les habitants du quartier, voire les enfants et les seniors. Il n'existe pas actuellement de règles explicites ou de dispositif d'encadrement permettant de donner systématiquement la priorité aux habitants du quartier.

Réguler sans étouffer

Dans ce sens, le modèle carougeois¹⁶ est souvent cité en entretien par les comités comme une solution – faute de mieux – permettant de garder le contrôle sur le vide-grenier. Ce mode d'organisation consiste en une inscription nominative qui permet de restreindre la participation aux habitants du quartier. Celui qui désire participer au vide-grenier en tant que vendeur doit présenter une pièce d'identité ainsi qu'une facture SIG pour prouver son appartenance au quartier. Les places sont définies et

¹⁶ Sur son site internet, la ville de Carouge présente le cadre des inscriptions en ces termes : « Si vous souhaitez participer au vide-grenier carougeois du dimanche 29 mai 2016, notez bien cette date ! Les inscriptions auront lieu le mercredi 20 avril, de 8 h à 13 h, à la Salle des fêtes de Carouge (rue Ancienne 37). Merci de vous munir d'une pièce d'identité, d'une facture des SIG et de 10 francs. Attention, aucune inscription ne sera possible après cette journée et seul un emplacement est disponible par ménage. » (<http://www.carouge.ch/vide-grenier>)

attribuées au préalable. Bien que ce dispositif semble une alternative intéressante pour la gestion pratique d'un vide-grenier, évitant aussi les tensions de l'ouverture, il nous semble pourtant poser deux problèmes majeurs dans le cadre de *La ville est à vous*.

D'une part, nous identifions une difficulté significative à la mise en œuvre de cette mesure. Les quartiers – et donc les périmètres – variant à chaque manifestation, les tâches relatives à la définition, l'attribution et la vérification des emplacements semblent considérables et des plus complexes à mener. Cela supposerait des moyens techniques, des compétences et des ressources humaines pour engager ce nouveau mode de gestion.

D'autre part, cette mesure changerait le sens de la manifestation, la potentialité d'apprentissage du vivre-ensemble liée en particulier aux principes d'autogestion et de réappropriation libre. Dans ce cas, la ville « serait à vous », mais sous certaines conditions – question de réglage de la société et maintien de l'ordre social – qui éloignent sensiblement l'événement de son esprit initial. En effet, la première valeur de cette manifestation n'est-elle pas justement la possibilité qu'elle offre à tout un chacun, du quartier ou pas, de s'emparer de la rue et de l'occuper comme il le souhaite ? De ce fait, la participation des étrangers au quartier nous semble nécessaire et souhaitable dans la mesure où elle favorise une occupation de l'espace public intense et d'une grande mixité qui contribue à faire l'intérêt et la richesse de *La ville est à vous*. Sans ces gens venus d'ailleurs, elle serait une fête *par* et rapidement *pour* les seuls habitants du quartier, excluant les autres citadins ou les reléguant au seul statut de passants/consommateurs. Ainsi, l'une des valeurs que nous identifions se situe bien dans les dimensions d'ouverture aux autres et d'accueil que sous-tend l'événement. « *La ville est à vous permet de faire découvrir des quartiers, de faire bouger les gens à Genève* » relevait un comité organisateur.

Dans la perspective d'un art politique et pratique de la climatisation – i.e. de l'équilibrage en situation des principes en tension – il nous semble nécessaire que les comités et la cellule travaillent ensemble à l'invention de dispositifs capables de donner une certaine prééminence aux habitants du quartier sans clôturer la participation, comme le fait par exemple l'ouverture du périmètre à 08:00 nonobstant ses autres problèmes. Par ailleurs, si la question du profit pose un problème de justice sociale, on peut aussi imaginer la mise en place d'un « impôt » de solidarité volontaire, les participants pouvant s'engager à verser 5 % de leurs bénéfices ou plus.

La participation et la solidarité des habitants se jouent toutefois aussi en-dehors du vide-grenier et passent en particulier, comme on le verra plus loin, par le travail du comité et des bénévoles. Dans cette perspective, les autres facettes de la manifestation jouent un rôle important dans la construction de son identité et son ancrage dans le quartier, c'est le cas en particulier de la dimension culturelle.

Les ambiguïtés relatives à la dimension marchande du vide-grenier ont incité une partie des comités à privilégier la place de l'art et de la culture dans leur manifestation : « *On l'a assumé (le vide-grenier) pendant un moment, on trouvait ça plutôt sympa que les gamins se fassent un peu d'argent de poche... Et puis l'organisation est difficile, avec les gens qui viennent de l'extérieur, des professionnels, des histoires de périmètres... ce côté un peu flic nous gavait un peu...* » nous confiait l'un des membres du comité qui, dans le cadre de l'association

*Pré en bulle*¹⁷, a fait le choix de l'indépendance vis-à-vis de la ville de Genève pour que la manifestation du quartier ne soit pas dans l'obligation d'organiser un vide-grenier.

7.2 En régime culturel : la manifestation entre festival et scène libre

Si le vide-grenier permet de rassembler les gens autour d'une activité commune, bon nombre d'organiseurs¹⁸ s'en servent avant tout comme prétexte pour fermer les rues et les animer de concerts et de performances artistiques diverses, comme en témoignent ces extraits d'entretiens avec les comités :

« Si je pouvais, je garderais un mini-vidé-grenier, genre pour les gamins. Je ferais fermer tout le quartier et je mettrais des artistes de rue partout. De la danse, de la sculpture, des plasticiens, de la musique... Pour se donner l'opportunité de conjuguer différentes formes d'art, et je trouve le concept assez fort. Mon but c'est de faire la promotion des artistes... encore une fois, le vide-grenier, moi je m'en fous. Pour moi c'est un prétexte. »

« Faire découvrir des artistes est mon objectif, mettre en valeur ce qui se fait localement, comme une vitrine artistique du quartier, foutre aussi le bordel dans la rue, faire la fête, mettre des projets artistiques qui bougent. D'ailleurs, cette année le préau a été fermé aux vide-greniers pour privilégier les animations de rue ».

« Pour nous, ce qu'on aime c'est la programmation, les concerts, les vide-greniers ça nous fait un peu chier, ils nous donnent aussi plein de contraintes. »

Les différents témoignages précédents pointent vers ce que l'on pourrait nommer une « festivalisation » de la manifestation, dans la mesure où la foule qui advient par et pour le vide-grenier se voit transformée en un public potentiel d'une offre culturelle. C'est ici une question délicate si l'on considère en effet qu'une bonne partie des participants est là pour le vide-grenier comme le suggère cet autre témoignage *« Si on se met du côté de la population, eux ce qui les intéresse c'est le vide-grenier »*.

Par ailleurs, et nous avons pu l'observer sur le terrain des manifestations, la foule pratique avant tout l'événement sous la forme d'une déambulation – propre au chinage – au hasard des rues et des méandres induits par la distribution des vide-greniers. On est loin ainsi des modalités propres à l'événement culturel où les foules se massent devant les scènes. En d'autres termes, ce n'est pas à priori pour la programmation, aussi intéressante et pointue soit-elle, que les participants se rassemblent. Il demeure que les scènes ont aussi un potentiel attractif qui vient rythmer plus largement l'expérience de la manifestation. De ce fait, il semble pertinent d'interroger ce glissement quant aux finalités de *La ville est à vous* et de (re)penser la fonction de l'artistique et du culturel dans le cadre plus large et complexe de la manifestation.

¹⁷ Voir le site internet de l'association : <http://www.preenbulle.ch>

¹⁸ Les Pâquis et la Jonction, pour ne citer que les plus significatifs.

Une scène culturelle plurielle et autogérée ?

Selon le modèle original de *La rue est à vous*, la place dédiée aux animations artistiques et/ou ludiques restait libre et l'organisateur n'avait pas la main mise sur ce qui pouvait se donner à voir. Les participants étaient alors invités à proposer toutes sortes d'activités et de performances – gratuites ou payantes, fixes ou itinérantes – sans pour autant qu'elles fassent l'objet d'une validation, d'un cachet ou qu'elles soient formalisées sur un programme. Ainsi, le principe de réappropriation libre de la rue était à son origine destiné tant au régime marchand qu'au régime culturel. Quelque soit son talent – à supposer que le mode d'animation ou de performance choisi en requiert un –, chacun se voyait libre de proposer « quelque chose » dans l'espace-public, toujours dans l'idée de favoriser l'initiative créatrice des participants qui, par ce biais, sont invités à devenir des acteurs à part entière de la fête et à ne pas se cantonner à un rôle de public passif et consommant.

René Den Haan se souvient par exemple d'un gardien de foot qui avait organisé une activité « tir au but » ; les passants pouvaient le défier monnayant CHF 5.- d'inscription. Dans le cas où le ballon terminait au fond des filets, le participant remportait un cadeau. Il semblerait que l'activité ait rapporté une somme relativement conséquente à son initiateur. La créativité et les compétences de chacun se trouvent ainsi valorisées – socialement et/ou financièrement – dans l'espace public.

Le rapport¹⁹ du Centre de Loisirs des Pâquis, relatif à la première édition de *La rue est à vous*, relève d'ailleurs quelques-unes des nombreuses animations qui ont pu voir le jour dans ce cadre-là, sans compter les nombreux musiciens qui spontanément se retrouvaient pour animer la rue :

- Salon de coiffure en plein air et gratuit, organisé par un coiffeur du quartier
- Stand de l'UBS (vente de ballons pour une bonne cause) par une agence du quartier
- Stand de calligraphie arabe, sous une tente bédouine
- Stand de photos polaroid, avec choix de costumes
- Stand d'information de Cap Loisirs (organisation de loisirs), pour les personnes handicapées mentalement
- Tournoi de basket, organisé par un club du quartier, auquel a participé une centaine d'adolescents.

L'intérêt d'un tel modèle est qu'il contribue à la complexité spatiale de l'événement et l'intensification de ses ambiances en allant puiser au-delà du partage clair – et limitatif – entre vide-grenier, stands de nourriture (voire d'information) et scènes culturelles. Les principes de réappropriation libre et d'intensification spatiale en sortent renforcés. Un tel modèle se rapproche de ce qu'a pu être le projet de la Fête de la Musique tel que mis en place par Jack Lang. En effet, dans son projet initial la Fête de la Musique était fondée sur l'appropriation libre de la rue par toute personne ou groupe désireux de partager leur talent musical. Un moment d'effervescence où la programmation passait au deuxième plan. De fait, à Genève quand Alain Vaissade reprend le concept, il le transforme profondément. Il s'agit alors de mettre en valeur et de restituer au public le plus large la création artistique genevoise, en particulier celle subventionnée. Il faut ainsi multiplier les scènes et les programmes ou encore ouvrir les lieux plus élitistes. Les deux modèles sont riches mais on voit bien que le

¹⁹ Extrait du *Rapport du Centre de loisirs des Pâquis* concernant *La rue est à vous*, première édition, 25 et 26 septembre 1993, mai 1994.

premier fait défaut désormais à Genève. Il n'existe guère d'occasion pour improviser une petite scène ou inventer un micro-événement culturel. *La ville est à vous* serait aussi l'occasion de cette invention citoyenne. On le sait d'ailleurs, les fêtes de quartier des années 70 et 80 ou encore les fêtes de rue de certains squats des années 90 – fête à Théo – comportaient souvent des petites scènes improvisées, telles qu'un karaoké live ou un petit concert au coin d'une rue. Plus largement, elles étaient l'occasion de multiples stands ludiques et bricolés (pêche miraculeuse autogérée, photomaton en live, etc.). Il serait intéressant de voir si *La ville est à vous* est encore capable de susciter ce genre d'initiatives susceptibles de renforcer l'ancrage de la fête dans le quartier.

Il semble néanmoins que le régime culturel soit le fait d'un mode de gestion de plus en plus officialisé et professionnalisé et c'est parfois une part significative des budgets alloués aux comités qui est déboursée sous la forme de cachets artistiques.

Dans cette perspective, l'existence d'une scène plus professionnelle n'est pas forcément un mal, et au contraire elle participe de la diversité des situations et peut s'avérer un outil complémentaire et stimulant. Elle offre en effet l'opportunité pour des petits groupes amateurs d'expérimenter une vraie situation de concert. *La ville est à vous* devient ainsi une véritable opportunité de programmer pour les comités et de se produire pour les novices et/ou professionnels du spectacle, le tout doublé d'un encadrement technique de qualité prodigué par les Nomades : « *La ville met à disposition une scène avec du super matos et des supers techniciens pros qui ont aussi des exigences. C'est un joli challenge pour nous d'organiser le bon fonctionnement de la scène* » relevait un membre d'un comité.

Bien que ce régime de « festival de rue » tende à s'éloigner du concept initial de *La rue est à vous* et à perdre peut-être de la spontanéité qui a fait son essence première, ce mode d'organisation ouvre aussi à des apprentissages non-négligeables dans la promotion de l'art et de la culture locale auprès de la population. Dans ce sens, si le vide-grenier permet de réunir une foule hétérogène et inédite – au sens où seul le potentiel marchand permet ce rassemblement improbable –, il semble aussi louable et légitime de lui donner à voir des productions artistiques locales et finement sélectionnées par les comités, rendant compte aussi de la richesse culturelle propre à un quartier. A cela s'ajoute le fait que la cellule a elle-même acheté du matériel sono complémentaire afin de permettre le déploiement d'une scène plus petite et autogérée. La multiplication de ces situations nous semble illustratif de la richesse de l'événement.

La question actuelle serait donc de savoir quels sont les objectifs visés par la manifestation et si la part de « festivalisation » en fait partie. Dans ce sens, et si l'horizon artistique programmé est une option retenue, il semblerait adéquat de l'intégrer au concept de communication générale de la manifestation. A ce jour, *La ville est à vous* se présente comme une « grande fête gratuite ouverte à toutes et à tous. Toute personne peut installer son stand de vide-grenier ou ses animations et activités, payantes ou non (par exemple jeux, musique, sketches, etc.)²⁰ ». Dans son ensemble, le site internet de la manifestation invite très clairement à la participation artistique libre sans pour autant mentionner les dimensions relatives à la programmation musicale.

²⁰ Voir le descriptif online de la manifestation : <http://www.ville-ge.ch/lavilleestavous/participer.html>

Dans ce sens, nous constatons qu'il existe un flou à ce propos et qu'il serait bienvenu de (re)penser la part festivalière qui constitue l'une des valeurs informelles et invisibilisées de *La ville est à vous*. Dénicher des groupes locaux, leur donner l'occasion de se produire sur une scène encadrée par une équipe technique professionnelle, c'est déjà l'opportunité d'un partage et d'apprentissages communs significatifs. A titre d'anecdote, René Den Haan se souvient qu'en 1993, des policiers avaient monté un groupe de rock et s'étaient produits sur la scène des Pâquis : « *les gens ont pu voir l'humain derrière l'uniforme* ». Il y aurait des formes culturelles à (ré)inventer qui se distinguent à la fois de celles consacrées par la fête de la musique ou encore des événements populaires plus « passifs » et orientés vers l'extérieur comme les Fêtes de Genève dans leur conception actuelle.

Pour finir sur ce régime artistique, soulignons peut-être qu'il participe aussi à la jouissance de s'engager dans un comité, dans la mesure où la possibilité d'utiliser une part du budget alloué dans la programmation alimente le plaisir de « faire l'événement » : « *Chacun y trouve son petit plaisir. Moi je rêverais d'organiser Paléo. J'adorerais organiser un festival comme ça. Toute cette logistique, c'est impressionnant ;* » nous confiait un membre d'un comité interrogé.

Dans la perspective d'une manifestation aux visages multiples, il semble intéressant de laisser aussi cette possibilité en la cadrant en termes d'objectifs et l'associant à des formes d'expression plus spontanées. Les différentes manifestations pourront ainsi présenter un visage culturel et artistique variable.

7.3 La diversité des comités de quartier et la constitution d'un capital social

Une autre force de *La ville est à vous* réside en particulier dans la composition plurielle de l'association qui la porte du côté de la société civile. Cette dernière regroupe l'ensemble des comités de quartier organisateurs d'une des manifestations. Au contraire des modèles plus "classiques" des fédérations d'associations de quartier, qui regroupaient des associations d'habitants assez similaires dans leur profil militant, on est ici en présence d'un regroupement bien plus hétérogène. Les comités sont autant le reflet pour certains de la longue tradition de culture alternative à Genève qui a largement contribué aux principes qui animent la manifestation que de formes d'engagements plus récents et éloignés de l'héritage alternatif. Le travail de la cellule, comme on le verra plus loin en détail, joue un rôle important dans cette diversité en diminuant les obstacles à la constitution d'un comité (qui tendent sans cela à favoriser les formes militantes plus classiques). Cette diversité rend le travail de coordination au sein de l'association faïtière plus complexe mais elle participe de l'invention d'une manifestation véritablement plurielle, où les finalités en tension permettent de forger une identité singulière pour chaque *Ville est à vous*.

Au-delà de cette hétérogénéité, ce qui frappe c'est le fait que la mise en place d'une manifestation de quartier induit un travail important de mise en relation des membres du comité. Ces derniers sont amenés à négocier autant avec les autorités qu'avec les autres habitants et usagers du quartier, qu'il s'agisse de trouver des bénévoles ou encore de composer avec les intérêts des commerçants. L'un dans l'autre, ce travail actif des comités – même s'il est encadré en partie par l'investissement de la cellule – résulte dans l'existence dans chacun de ces quartiers d'un petit réseau d'habitants qui ont acquis une meilleure compréhension de la gestion de l'espace public, une connaissance directe des APM ou encore des pompiers, ainsi qu'une

certaine visibilité sociale. Il est difficile de mesurer l'impact de ces apprentissages et de la constitution de réseaux sociaux autour de la manifestation, mais la littérature des sciences sociales suggère qu'ils sont essentiels dans le renforcement de ce que l'on peut nommer le capital social d'un quartier. Ce capital est celui qui découle d'un tissu de relations sociales qui offre au-delà de la sociabilité des opportunités d'entraide en cas de difficulté ou encore des médiateurs en cas de conflit. La ville et ses quartiers bénéficient ainsi d'un réseau unique de personnes engagées dans son animation et sa réappropriation. Un modèle distinct, tout en étant ancré dedans, des formes militantes des dernières décennies. C'est aussi en cela que *La ville est à vous* participe de l'invention des nouveaux visages de la ville durable.

A cet égard, il n'est pas étonnant que certains comités soient nés aussi de l'impulsion plus ou moins directe des Unités d'Action Communautaire. En cela, les UAC ont reconnu que cet événement se déploie précisément sur le plan même d'une action communautaire. Il s'avère donc un outil très efficace pour induire une vie sociale plus intense dans les parties de ville qui ne bénéficient pas d'un héritage militant. Nous verrons plus loin que c'est là aussi une manière par laquelle la manifestation réussit là où les politiques sociales redeviennent de plus en plus sectorielles. A ce stade, il faut retenir surtout que l'existence des comités et leur mise en réseau, offre aux quartiers – et plus largement à la ville – un tissu de personnes engagées et compétentes qu'il importe de valoriser.

Ce qu'il faut retenir de ce que l'événement fait aux quartiers

- *La ville est à vous* contribue à l'identité et le renforcement de la vie de quartier au travers de trois processus qu'il s'agit de valoriser :
 - a) L'inscription dans la morphologie spécifique du quartier qu'elle contribue à faire (re)découvrir pour les habitants et le reste de la ville
 - b) Le portage de la fête par un comité local et des bénévoles qui tissent un réseau social de proximité autour de l'événement et acquièrent des compétences techniques et politiques importantes pour le développement de la vie sociale du quartier, constituant un véritable capital social.
 - c) La participation directe des habitants du quartier et d'autres parties de la ville à l'animation des rues par le vide-grenier et éventuellement d'autres initiatives.
 - Tant les finalités marchandes que culturelles présentent des ambiguïtés qu'il convient d'adresser explicitement afin de les mettre au service d'une manifestation fondée sur des principes clairs.
 - L'importance du vide-grenier et la nécessité de gérer sa dimension marchande pour :
 - a) impliquer une population hétérogène qui dépasse les seuls militants, des personnes les plus intégrées aux populations les plus marginales comme les roms.
 - b) potentialiser des interactions sociales riches par le jeu du marchandage et la mise en partage d'une part intime de la personne.
 - c) fournir des vraies opportunités d'autofinancement.
 - d) intensifier l'usage de la rue et le floutage des frontières privé-public.
 - L'importance de la dimension culturelle et artistique de la manifestation et la nécessité de gérer sa « festivalisation » pour renforcer l'ancrage dans le quartier et l'identité de la fête qui peut trouver un chemin original – qui la distinguerait des festivals et autres grandes fêtes populaires – entre appropriation libre et constitution de scènes plus professionnelles.
 - L'importance d'activités de rue portées par les habitants et susceptibles d'enrichir la complexité spatiale et sociale de l'événement (jeux autogérés, stands aux morphologies diverses, etc.)
 - 2 autres principes essentiels pour garantir les spécificités de *La ville est à vous*
 - principe d'implication du public (chacun est tour à tour acteur et spectateur)
 - principe d'appropriation culturelle (la programmation culturelle dépasse la simple animation)
-

8 Ce que l'événement fait à l'administration

Dans cette partie, l'analyse porte sur la place de la manifestation en tant que dispositif d'interaction inédit entre l'État et la société civile. Il nous semble en effet essentiel de prendre la mesure de ce qui se joue dans ce portage si particulier où l'on rencontre toutes les promesses et les ambiguïtés des nouvelles politiques de l'État « animateur ». Issue à l'origine d'une initiative citoyenne, *La rue est à vous* devient en 2003 *La ville est à vous* sous l'impulsion de M. Patrice Mugny, conseiller administratif en charge du Département de la culture. Ce dernier y voyait une occasion de promouvoir dans différents quartiers des manifestations festives et culturelles de proximité, basées sur une réappropriation de l'espace public et l'expression libre d'un citoyen invité à participer à la fête comme « acteur » et non uniquement comme « consommateur ».

D'abord rattachée au service culturel (Département de la culture), c'est finalement en 2011 que *La ville est à vous* est déplacée au service Agenda 21 – Ville durable (Département des finances et du logement), et ce au regard de ses finalités particulières et de son potentiel en termes de développement durable.

Comme on l'a indiqué auparavant, en termes de ressources humaines, *La ville est à vous* consiste en une « cellule » dotée d'un équivalent de 350 % répartis en 5 postes. Avant de venir plus en détail sur les défis de l'Agenda 21 et le positionnement de *La Ville est à vous* dans ces enjeux, il est important de considérer de manière spécifique les activités de la cellule et la manière dont elle gère une position administrativement délicate et pourtant essentielle.

8.1 La cellule : une interface essentielle

Tributaire des impératifs et des injonctions étatiques qui doivent se conjuguer avec les élans et les envies de la société civile, *La ville est à vous* illustre de manière exemplaire les enjeux et les difficultés pour trouver la bonne distance entre les exigences de contrôle et la responsabilisation des citoyens. Le travail de la cellule constitue ainsi une véritable interface entre le monde de l'administration et celui de la fabrication quotidienne du tissu associatif et ses efforts de réappropriation de la ville. Nous usons du mot « interface » à dessein tant la définition de ce terme est révélatrice de la réalité que nous avons pu observer : « Plan ou surface de discontinuité formant une frontière commune à deux domaines aux propriétés différentes et unis par des rapports d'échanges et d'interaction réciproques. Elle est aussi la limite commune à deux systèmes, permettant des échanges entre ceux-ci²¹ ». Dans les faits et selon son objectif principal : « La coordination du projet a pour mission, entre autres, de faciliter les liens entre les comités et les différents services de la Ville ainsi que de l'État. L'organisation concrète implique donc de nombreux partenaires²² ».

La cellule apparaît alors comme un dispositif qui, à l'image de l'événement, se situe quelque part entre l'État, (l'administration municipale et son exécutif), la société civile et la gestion de manifestations publiques, avec tout ce que cela peut comporter de

²¹ Dictionnaire en ligne, www.larousse.fr

²² Voir le descriptif online de la manifestation : <http://www.ville-ge.ch/lavilleestavous/participer.html>

tensions et d'inconfort comme le rappelle un des fondateurs de la manifestation : « *Ils sont dans la rue, ils sont super frais ! Je sais pas ce qu'ils vivent au sein de l'administration, je pense que c'est pas facile, c'est des punks au sein d'un organigramme un peu aseptisé, c'est des électrons libres qui ont un cahier des charges extraordinaire, c'est génial.* » I

Il suffit d'entrer dans ses bureaux, situés au rez-de-chaussée du siège très officiel du Département des Finances de la Ville de Genève, pour saisir son rôle proprement physique d'interface. En effet, les bureaux contiennent tous les éléments d'une administration : à la fois des bureaux fonctionnels, des ordinateurs et des murs couverts d'organigramme. En même temps, ils sont aussi de véritables locaux remplis d'objets les plus hétéroclites qui font entrer directement le monde de la rue et des actions citoyennes dans l'administration : cônes de signalisation, flyers, outils de bricolage les plus divers. On pourrait être dans les locaux d'un syndicat, d'une maison de quartier ou d'un organisateur d'événement.

Les savoir-faire de l'accompagnement bureaucratique et de la climatisation

L'enjeu étant que l'événement advienne grâce à la participation de toutes et tous et selon les compétences de chacun, la cellule doit sans cesse s'adapter au contexte, aux demandes, aux impératifs des différents participants, tout en tenant compte de leurs positions respectives. Elle doit être capable, par exemple, de traduire les demandes floues des comités les moins rompus à l'exercice bureaucratique en besoins techniquement spécifiés auprès des services compétents. Son travail constant de traduction est une condition essentielle de toute pratique intersectorielle. On a vu aussi qu'elle doit gérer des comités dont les compétences budgétaires et de « reporting » sont très variables. Elle assure ainsi les appuis nets, des garde-fous nécessaires pour permettre aux comités les moins expérimentés de se lancer dans l'aventure,

A cet égard, il semblerait que de manière générale l'implication des comités ait changé et que la cellule les supplée de plus en plus dans la réalisation de certaines tâches : « *Il y a quelques années en arrière, ils (les comités) flippaient et nous posaient des questions sur l'administratif, comment faire la demande d'autorisation ? On leur expliquait, ils apprenaient comment ça fonctionnait. Parfois ils venaient même la faire avec nous au bureau, comme ça on était à côté s'il y avait une question. Après, l'année suivante, ils arrivaient à la faire toute seule. Cette année, on a fait beaucoup d'administratif pour les comités. De leur côté, tout ce qu'ils ont à faire c'est trouver des bénévoles, faire le choix des stands nourriture et faire leur programmation.* ». Il est possible aussi que cette évolution tienne à l'effet d'éloignement que produit le renforcement des systèmes de contrôle qui peuvent décourager rapidement les initiatives citoyennes. De plus, il faut aussi le mettre en regard de la richesse des différents comités qui sont plus ou moins militants ou expérimentés en matière d'événements publics. Les comités l'ont bien compris : « *La ville est à vous est une opportunité de fête urbaine qui voit le jour grâce à la cellule, qui donne l'opportunité à des gens de faire quelque chose qu'ils n'auraient jamais pu faire sans cette aide* ». Elle est l'interface qui permet notamment de faciliter l'occupation du domaine public par l'événement, en tissant des liens avec les services de la ville (SIS, APM, etc.).

Dans ce sens et pour conclure sur ce point, nous évoquerons le processus d'autonomisation²³ des comités souhaité par la cellule et communiqué en décembre 2015. De fait, même si elle semblait correspondre à une attente diffuse, l'annonce par la cellule d'une mise en retrait visant à autonomiser les comités a suscité des débats importants. Ces débats étaient nourris en particulier par certaines craintes concernant le partage des responsabilités et l'inégale compétences des comités face aux exigences administratives. Il apparaît ainsi qu'il ne suffit pas d'offrir l'autonomie. Si l'objectif est d'alléger le dispositif de certaines tâches que les comités peuvent assumer, il est nécessaire de consulter les comités – et l'AVAV dans cette optique. En effet, un changement aussi radical doit être le fruit de discussions et d'une concertation éclairée qui permettrait ainsi de dessiner collectivement – la cellule et les comités – les enjeux et les conditions d'un réaménagement du mode de collaboration allant vers plus d'autonomie pour les comités des quartiers. Ces derniers seraient donc amenés à plus de responsabilités dans la réalisation des tâches inhérentes au fonctionnement « éphémère » de l'événement. Cela supposerait en particulier de travailler sur le type de compétences attendues et les apprentissages possibles. En retour, l'objectif serait d'augmenter la capacité d'agir de la cellule par la (re)définition de son rôle et des tâches essentielles qu'elle doit assumer pour le bon déroulement et surtout la durabilité de *La ville est à vous*.

Son rôle d'interface ne s'arrête en effet pas à cette fonction de traduction et d'appui bureaucratique. Comme on l'a déjà suggéré, la composition des principes, des attentes et des univers de fonctionnement se joue plus particulièrement dans le suivi en direct de la manifestation et sa nécessaire climatisation. Les membres de la cellule doivent faire preuve de compétences particulières d'analyse et de tact en situation pour mener à bien le travail d'accompagnement du projet, de traduction *in situ* des enjeux, d'apaisement des tensions et de négociation entre les partenaires. En cultivant cet art de l'équilibre, funambule entre le politique et la rue, l'administration et la société civile, la cellule est le lieu d'une expérimentation du concept d'État animateur²⁴. En effet, ces dernières décennies, l'État – ses élus, son administration – a été enjoint de se rapprocher de la population et sortir du seul traitement par le dossier. On a vu émerger ainsi tout un ensemble de politiques de proximité (travailleurs sociaux hors murs, institutions à bas seuil d'accessibilité, ilotiers, visites à domicile, etc.).

Ces politiques partagent une même difficulté celle du maintien des exigences formelles du droit – qui assure la distribution juste des aides, le respect des normes de traitement et des règles de sécurité – et les ajustements nécessaires pour s'adapter aux situations personnelles, construire des relations de confiance et inventer les formes d'intervention les plus appropriées. L'ensemble de ces acteurs, y compris comme nous avons pu le montrer ailleurs les policiers qui s'engagent dans la gestion rapprochée d'un événement comme l'Euro 2008²⁵, doit faire preuve des

²³ Séance millésime I, le 8 décembre 2015 à la salle du Clos Voltaire ; Réunion AVAV, le 11 décembre 2015 à l'espace 99 (Charmilles) ; Séance millésime I bis, le 19 janvier, salle du Terreaux ; Séance millésime II, le 28 janvier à la salle Locanda (Paladium),

²⁴ Voir DONZELOT J., *L'État animateur : Essai sur la politique de la ville*, Éditions Esprit, 1994.

²⁵ VIOT P., PATTARONI L., BERTHOUD J., « Voir et analyser le gouvernement de la foule en liesse. Éléments pour l'étude des rassemblements festifs à l'aide de matériaux sonores et visuels, *ethnographiques.org*, 2010

compétences déjà signalées de tact et de médiation. L'État devient animateur dans la mesure où il ne fonctionne plus seulement comme prescripteur et garant, par la répression, d'un ordre préétabli mais aussi par le biais d'incitations diverses et l'invention de nouvelles marges de manœuvre qui doivent permettre la responsabilisation des citoyens (et de manière pas si annexe des économies substantielles). Outre des motivations économiques, cet État animateur est aussi l'héritier des luttes urbaines et des critiques de l'autoritarisme qui ont induit l'institutionnalisation des formes participatives.

Ouvrir des marges de manœuvre dans la « ville garantie »

La cellule apparaît comme un dispositif typique des ajustements nécessaires de l'administration pour gouverner au plus près de l'expérience vécue, ici celle des grands événements. Elle prend une pertinence particulière car elle pose cette question, comme on l'a déjà suggéré, dans une situation bien particulière, celle du durcissement des exigences de régulation de l'espace public. La montée en puissance d'un « gouvernement par l'objectif » fonctionnant par la recherche accrue de garanties, la démultiplication des normes et la mise en place de systèmes de surveillance et de reporting²⁶, a conduit à l'augmentation des systèmes de contrôle qui pèsent sur tout événement public. Les garanties à fournir sont de plus en plus grandes et de ce fait le travail invisible relatif à la gestion administrative gonfle de manière proportionnelle. En particulier, la question de la gestion des risques a induit ces dernières années une augmentation importante des exigences de contrôle et de compte-rendu, c'est le cas par exemple du récent « concept de prévention et de réduction des risques dans les événements festifs ²⁷ ». Un membre de la cellule nous confiait à ce propos : « *c'est une loi dont personne ne sait quoi faire ni comment l'appliquer. Alors les manifestations accueillant plus de 1500 personnes doivent faire parvenir 60 jours avant à un organe de contrôle la programmation. En gros, si il y a du hip-hop, de la musique électronique et des jeunes, c'est une soirée à risque. Des mesures seraient donc imposées* » (service d'ordre supplémentaire, concept sanitaire, etc.). Dans un même ordre d'idée, les responsables culturels de la Fête de la musique doivent désormais produire une évaluation des risques de leur manifestation.

Avec l'addition des différents systèmes de contrôle, il devient de fait de plus en plus difficile d'organiser un événement dans l'espace public, en particulier en l'absence de

²⁶ BREVIGLIERI M., « Une brèche critique dans la « ville garantie » ? Espaces intercalaires et architectures d'usage » in COGATO-LANZA E., PATTARONI L., PIRAUD M., TIRONE B., *De la différence urbaine. Le quartier des Grottes/Genève*, Genève, Métispresses, 213-236, 2013.

²⁷ Les nouvelles dispositions légales cantonales, relatives à l'autorisation des événements festifs, sont entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2016. En vertu de la Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et les divertissements (LRDBHD, art. 31 al. 7) et de son règlement d'application (RRDBHD, art. 56), l'organisateur d'une manifestation réunissant les conditions cumulatives suivantes : 1'500 personnes et plus, vente d'alcool, présence de jeunes (jusqu'à 25 ans) et animation musicale, doit mettre en place un concept de prévention et de réduction des risques. Les mesures à mettre en place sont spécifiques à chaque manifestation, selon une analyse de risque effectuée pour chaque événement par les partenaires de la prévention et de la réduction des risques ainsi que la police, sous la supervision du service du médecin cantonal. Le concept validé par le service du médecin cantonal fait partie des pièces à vérifier par les autorités pour délivrer l'autorisation d'exploiter. L'organisateur a la possibilité de déployer plus de mesures et la commune où se déroule l'événement peut faire valoir ses propres exigences.

compétences professionnelles ou encore de ressources permettant de faire face aux différentes exigences administratives.

Dans ce cadre, la question de la climatisation de l'événement, son suivi et sa régulation *in situ*, se confrontent directement à une forte trame réglementaire aux protocoles de plus en plus rigides. Il devient dès lors essentiel de trouver les interfaces capables de rouvrir les marges de manœuvre nécessaires pour l'implication des citoyens, la liberté d'initiative et, plus largement, une véritable politique de climatisation des grands événements.

C'est ici que la cellule révèle toute son importance en termes d'expérimentation et d'apprentissage. A la limite, on pourrait même avancer l'idée que les compétences qu'elle développe seraient utiles aussi à une partie de l'administration, comme le suggère l'exemple de la Fête de la Musique. Et de fait, c'est l'ensemble des acteurs qui se trouvent engagés dans des projets d'événements publics qui a besoin des savoir-faire inédits qui se dessinent dans la cellule et au-delà dans les différentes négociations et apprentissages que chacun des acteurs impliqués dans *La ville est à vous* expérimentent (comités, bénévoles, services administratifs divers).

Un savoir-faire en réseau

Il est intéressant ainsi de se pencher sur l'expérience de cette situation d'interface. Notons tout d'abord qu'au niveau des comités, la cellule semble appréciée de tous et son travail unanimement reconnu. Cela prouve certainement l'importance du dispositif mais aussi l'existence de vraies compétences relationnelles qui font qu'elle offre un visage inédit de l'administration

« La ville est à vous est une opportunité de fête urbaine qui voit le jour grâce à la cellule, qui donne la possibilité à des gens de faire quelque chose qu'ils n'auraient jamais pu faire sans cette aide. » ;

« Elle bouche les trous quand on est un peu olé-olé. On ignore ce que fait réellement la cellule, les tâches administratives qu'elle accomplit. »

« Ils sont dans la rue, ils sont super frais ! Je sais pas ce qu'ils vivent au sein de l'administration, je pense que c'est pas facile, c'est des punks au sein d'un organigramme un peu aseptisé, c'est des électrons libres qui ont un cahier des charges extraordinaire, c'est génial. »

Il est intéressant d'ailleurs de voir que les remarques négatives quant à la coordination qui émanent parfois des comités se focalisent non pas sur la cellule même mais sur ce qui constitue son socle rigide - la Ville - et sur certaines décisions jugées mauvaises qui ont pu être prises ou encore sur le manque de transparence politique quant aux enjeux réels – financiers par exemple. En d'autres termes, quand ça va mal, ce n'est pas la faute de la cellule de coordination *« qu'on adore en tant que personnes »* mais celle de l'administration froide et anonyme.

Le revers de cette capacité à exister au-delà du rôle de fonctionnaire est l'existence de forts tiraillements qui pèsent directement sur les épaules des personnes qui incarnent l'interface. Ainsi, la vie n'est pas aussi facile que cela pour la cellule. :

« On fait un peu le tampon entre la ville et les comités. A l'époque, on était très proche des comités, et puis c'était souvent la confrontation avec les autres services

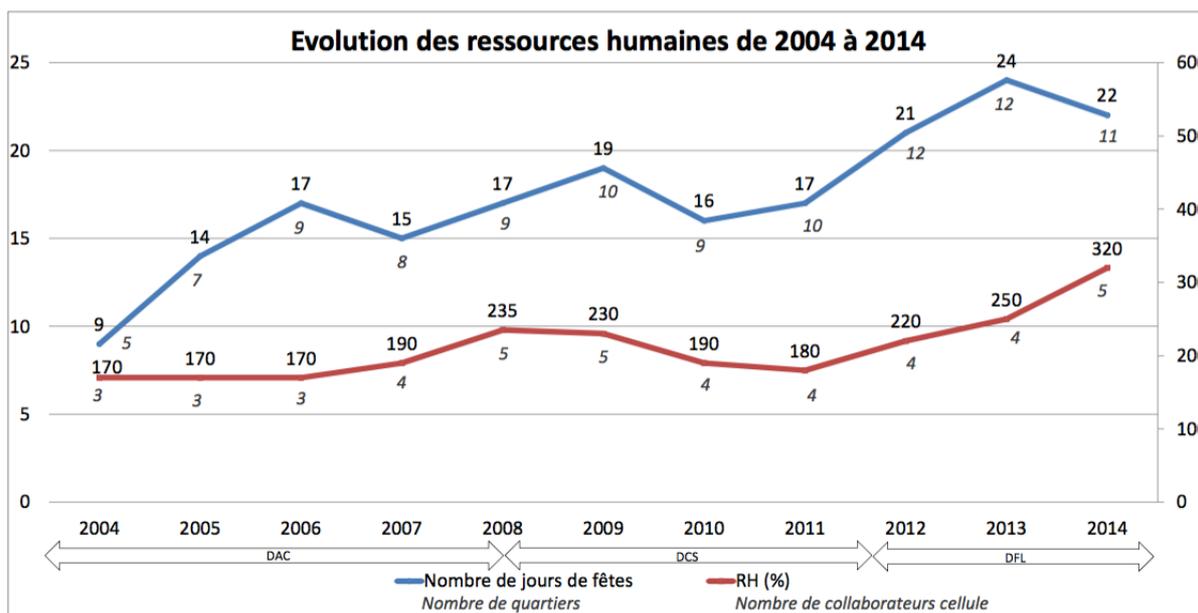
de la ville. Maintenant, je me sens vraiment plus proche des services de la ville que des comités. » ;

« Aujourd'hui, j'ai le cul entre deux chaises. Le seul lien qu'ont les comités avec la ville c'est nous. On se retrouve à devoir appliquer des décisions qui ne sont pas forcément les nôtres. Je sens que la relation entre comité et cellule peut être très chaude, dans la confrontation. L'année passée, le service a voulu limiter la participation à 10 fêtes. La cellule a dit que ce n'était pas une bonne idée, que c'était dangereux de faire ça. On nous a répondu que c'était pas à nous de nous occuper de ça, et bien ça a foiré. Et pour finir, on est quand même revenu au droit de faire 13 fêtes ».

Le passage incessant d'un rôle à l'autre, le maintien d'un entre-deux est une posture inconfortable voire parfois intenable. Cette figure est d'ailleurs récurrente chez les opérateurs des métiers de proximité qui, souvent par manque de reconnaissance de leurs savoir-faire spécifiques et par manque d'appui institutionnel, s'épuisent dans la réalisation de leur tâche. La fonction d'interface doit dès lors être repensée dans un système de relation plus complexe qui demande un travail de réinvention institutionnelle. Quand la traduction n'est plus possible, les comités montent alors aux créneaux et s'adressent directement à la Ville pour se faire entendre et la faire réagir. Le scénario décrit n'est pas sans rappeler les débats engagés de décembre 2015, entre la Ville et les comités.

L'évolution de la cellule

La ville est à vous se profile comme une manifestation dont les besoins en termes d'accompagnement demeurent difficiles à établir tant les variables à ce niveau sont multiples : nombre de quartiers inscrits, degré d'investissement et de compétence des comités, spécificités relatives au choix du périmètre, etc. La cellule intervient ainsi comme un dispositif facilitateur qui doit constamment s'adapter à la capacité d'agir des comités afin de remplir les tâches nécessaires à la mise en œuvre de la manifestation – comme une compensation à certaines formes d'amateurisme – tout en veillant à satisfaire les exigences réglementaires quant à l'occupation du domaine public.



Comme représenté sur le graphique il semble pertinent de relever que la récente augmentation de la dotation de la cellule en termes de temps de travail (plus particulièrement entre 2013 et 2014) ne présente pas de corolaire significatif avec l'évolution du nombre de comités – et donc de manifestations – à accompagner.

Pour illustrer au mieux notre propos :

- 2011 : 180% répartis sur 4 personnes pour 10 comités et 17 jours de fêtes
- 2012 : 220% répartis sur 4 personnes pour 12 comités et 22 jours de fêtes
- 2013 : 260% répartis sur 4 personnes pour 12 comités et 24 jours de fêtes
- 2014 : 320% répartis sur 5 personnes pour 11 comités et 22 jours de fêtes
- 2015 : 350% répartis sur 5 personnes (+ 1 personne à 60% sur 2 mois de manifestation) pour 11 comités et 23 jours de fêtes

Dans ce sens, c'est une augmentation graduelle en termes de pourcentage de travail que nous observons depuis 2011, sans pour autant que ce renforcement ne permette visiblement de satisfaire ni le dispositif, ni les exigences nouvelles d'accompagnement que réclame l'événement.

En effet, la cellule n'a jamais été autant dotée en termes de ressources humaines qu'en 2015, et c'est pourtant à l'issue de cette édition que son épuisement capacitaire s'est fait sentir²⁸. Les entretiens menés reflètent en effet un sentiment de fatigue et une certaine frustration face à un travail dont ils peinent à maîtriser le sens et les limites. *« Aucun projet ne doit venir de la cellule, c'est frustrant. Avant, on pouvait développer des idées, plus maintenant. En même temps, on nous a tellement rajouté d'administratif qu'on aurait peut-être pas le temps de le faire. »*

La cellule, un dispositif en mouvement dans l'administration

Quant à la place « administrative » de la cellule, bien qu'aujourd'hui les finalités de la manifestation soient indissociables des valeurs du service Agenda 21 – telles que décrites précédemment –, la transition depuis le Département des affaires culturelles ne s'est pas faite au départ sans mal et a pu être vécue comme une épreuve par le dispositif de coordination qui s'est senti remis en cause.

De plus, il semblerait que la cellule regrette son rôle de terrain et qu'au changement de service a correspondu une montée en puissance de leur rôle administratif et d'accompagnement.

« C'est frustrant qu'on nous enlève quelque chose. Avant on faisait des projet, aujourd'hui on ne le fait plus. On est un peu des OVNI au DFL. Et puis les seuls projets qu'on arrive à faire passer, comme ça des petites choses ; on a fait des cendriers portables...Tu vois, toute cette liste (il montre les tâches qu'il avait répertoriées pour me parler de son travail), c'est pas de la gestion de projet. C'est du fonctionnement, de la logistique. Pour moi, gérer un projet c'est avoir le droit d'innover. »

L'enquête a correspondu toutefois à un moment d'interrogation du rôle de la cellule dans l'administration. De fait, le processus réflexif mis en place en 2015 par la

²⁸ Il faut noter toutefois que pour des raisons de maladie l'équipe n'était pas au complet pour une partie de la saison.

direction du service Agenda 21 – Ville durable en lien avec la cellule, qui a débouché à la fois sur ce mandat mais aussi une concertation renforcée avec les acteurs de *La ville est à vous*, participe clairement d'un travail de réinvention du rôle de la cellule et plus largement de l'importance de la manifestation pour la mission du service. On va désormais vers une meilleure reconnaissance des compétences et du savoir-faire spécifique à la cellule. Comme nous l'avons suggéré, cette reconnaissance est essentielle pour ouvrir de nouvelles perspectives dans la régulation des événements festifs et culturels dans l'espace public. Le service Agenda 21 présente ici un important potentiel pour jouer son rôle de service avec une dimension expérimentale et intersectorielle affirmée.

La question serait donc de savoir si, actuellement, le cadre de travail tel qu'aménagé correspond au mode de fonctionnement particulier de la cellule ou s'il n'y aurait pas quelques ajustements à opérer pour rendre le dispositif encore plus opérant et confortable ? Qu'en est-il, par exemple, de son lieu d'activité, aujourd'hui dans le bâtiment principal de Département des Finances et du Logement ? Cette situation géographique est-elle réellement adaptée aux besoins logistiques d'un dispositif de terrain se situant plus près de l'animation socioculturelle que des tâches typiques de l'administration genevoise ?

Le RATT (Règlement sur l'aménagement du temps de travail) apparaît comme un autre exemple de la tension entre un cadre d'organisation qui peut paraître figé et la philosophie de fonctionnement de la cellule. Bien que ce règlement ne soit pas le propre du DFL, il semblerait pertinent de réinterroger cet aménagement au regard des spécificités liées au fonctionnement d'un dispositif proprement inédit, qui requiert nécessairement d'importantes marges de manœuvre. A ce titre, notons que la directive émise par le Département des Finances et du Logement relative aux mesures d'exécution découlant du RATT tente déjà une prise en compte des spécificités inhérentes à la cellule de coordination :

« Pour les collaborateurs et collaboratrices de la cellule de *La ville est à vous* du service Agenda 21 – Ville durable : la spécificité saisonnière de l'activité exige de définir des horaires cadres différenciés selon les périodes :

- Hors périodes de manifestation : de 8h à 23h, du lundi au vendredi.
- Pendant les manifestations : de 0h à 24h, tous les jours de la semaine. »²⁹

La tentative d'intégration de la spécificité des horaires de la cellule au RATT semble importante mais elle révèle aussi la difficulté à injecter de la souplesse dans un dispositif qui vise l'établissement d'un cadre nécessaire à l'égalité de traitement. Ainsi, on arrive à une situation étrange pendant la manifestation lorsque l'horaire-cadre ne cadre plus rien du tout : « de 0h à 24h et tous les jours de semaine ».

A cet égard, il nous semble important de poursuivre l'effort de concertation au sein du Département des finances et du logement, afin d'identifier quelques leviers concrets et d'établir quelques mesures permettant d'intégrer les marges de manœuvre nécessaires au dispositif et faciliter ainsi le quotidien de facilitateurs.

C'est précisément en trouvant le bon équilibre institutionnel entre le travail pratique de la cellule et son inscription dans le système bureaucratique que l'expérience de

²⁹ Directive du Département des Finances et du Logement, référence D1.09.03, version 4, entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2014, p. 4

La ville est à vous produira tout son effet sur l'intelligence et l'innovation administrative. La manifestation, ce qu'elle produit sur la ville, la vie des quartiers et l'administration, apparaît au bout du compte comme un vecteur puissant du développement urbain durable.

8.2 Agenda 21, La ville est à vous et le développement urbain durable

Comme le souligne Edmée Pasche dans son travail de mémoire portant sur *La ville est à vous*, « depuis le sommet de la Terre de Rio en 1992 et la déclaration qui en a résulté, de nombreux pays se sont engagés à agir pour un développement qui soit durable. Le plan d'action *Agenda 21* qui a alors été adopté par plus de 178 chefs d'États préconise principalement des actions à mettre en place au niveau local (...). Au niveau fédéral, le CIDD définit la compréhension suisse du développement durable et les stratégies à adopter (CIDD, 2007 : 24-26) et les cantons et communes se chargent de leurs mises en application, notamment à travers la mise en place d'Agenda 21 locaux. (...) En 2008, la Délégation Agenda 21 a redéfini ses angles d'action en ajoutant la gouvernance participative aux trois piliers du développement durable (économique, environnemental et social)³⁰ ».

Mis en péril le 13 novembre 2013 à Genève, la majorité de la Commission des finances ayant décidé de supprimer le service Agenda 21 – Ville durable, Mme. Sandrine Salerno lui consacre un billet où elle décrit en détail ses valeurs et ses objectifs : « Ce service stratégique a été créé en 2003 afin de porter et de mettre en œuvre la politique municipale en matière de développement durable (un développement plus harmonieux, respectueux de l'homme et de son environnement). Je rappelle en effet qu'à l'instar de nombreuses autres villes, la Ville de Genève s'est engagée au niveau international à réaliser plusieurs objectifs en matière de développement durable dans des domaines aussi essentiels que la lutte contre la pollution, l'aménagement du territoire, la mobilité ou le vivre-ensemble. Je rappelle aussi que la Confédération et le canton de Genève (art.10, al.1 du PL 11303) ont chargé chaque municipalité de mettre en place un Agenda 21, conscients que c'est au niveau local que l'on peut agir efficacement pour un mode de vie plus durable. Au quotidien, l'Agenda 21 est donc chargé de mettre en cohérence l'action de la Ville avec ses engagements. L'activité du service concerne ainsi à la fois des volets internes à l'administration (achats responsables, promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes sur le lieu de travail, etc.) et des volets externes (réduction des émissions de Co2, soutien à l'économie locale, défense de la biodiversité, etc). Pour une efficacité optimale, le service structure son activité autour de quatre pôles complémentaires : Genève Ville Durable, Économie et Emploi, Égalité et Diversité et *La ville est à vous*. La décision de la Commission des finances touche directement les trois premiers pôles, le quatrième étant épargné³¹ ».

Si en termes structurels l'administration genevoise considère *La ville est à vous* comme le quatrième pôle complémentaire de la mise en œuvre de son Agenda 21, au regard de notre analyse la manifestation paraît bien plus que cela en s'inscrivant

³⁰ IHNE E., « *La ville est à vous* : de l'éphémère au durable, comment ? », Mémoire de Maîtrise en sciences de l'environnement, Université de Genève, 2011, p. 6 – 14

³¹ SALERNO S., *L'Agenda 21 : Qu'est-ce que c'est ?*, 5 décembre 2013.
<http://www.sandrinesalerno.ch>

comme un dispositif d'animation inédit qui parvient à incarner à la fois et de manière transversale les quatre piliers du développement durable.

Nous présentons ici une mise en perspective à valeur de traduction de l'événement en enjeux politiques pour la Ville de Genève :

Pilier économique

Sur le plan économique, une opportunité de revenu complémentaire se dessine dans la tenue du vide-grenier et se voit identifiée comme telle par certains comités. L'événement agit alors comme un dispositif inédit d'aide sociale en situation. Plus largement, on peut considérer que le tissu associatif et économique du quartier se voit revitalisé par l'accroissement des interactions et la visibilité conférée au quartier. Bien que certains commerçants perçoivent l'événement sous l'angle de ses nuisances, la plupart déclarent tirer profit de l'effervescence et s'en servent de vitrine pour réaliser de très bons chiffres d'affaires. Cette plus-value agit temporairement mais aussi sur un plan plus durable. L'espace-public réinventé par *La ville est à vous*, associé au capital social qu'il produit, contribuent aux différentes politiques qui visent à revaloriser et mieux intégrer certains quartiers plus marginaux ou encore maintenir l'identité forte des quartiers plus intégrés. Dans cette perspective, on peut imaginer que cela contribue à un environnement plus dynamique favorable à l'implantation de commerces voire d'autres activités productrices,

Pilier environnemental

Sur le plan environnemental, le régime marchand particulier déployé se fait l'écho des objectifs relatifs à la durabilité que porte l'Agenda 21. Dans une société industrialisée, standardisée et de plus en plus marquée par l'obsolescence – programmée ou non – des objets du quotidien, il semble que *La ville est à vous* nage à contre-courant et peut susciter, nonobstant une politique explicitement orientée dans ce sens, des prises de conscience collective. Les vide-greniers offrent l'occasion de poser la question du destin des objets qui nous entourent, de leur valeur intrinsèque ou relative, de la possibilité d'une seconde vie et/ou du recyclage. *La ville est à vous* lie ainsi activité commerciale, quête de profit et horizon écologique, valeur d'usage. Il ne faut pas négliger ce geste qui ramène l'univers de la consommation industrielle dans la trame de l'espace urbain et les traces du monde domestique. Notons également l'intérêt des associations sociales et caritatives à prendre part à la manifestation – un dispositif de récupération d'habits est par ailleurs déjà en place.

Dans son bilan relatif à l'édition 2015, la Cellule évoque le tri des déchets comme l'un des projets significatifs : « Nouveau dispositif pour signaler les poubelles et zone de tri imaginée par la Cellule à l'aide de ballons de couleurs ; Dispositif ludique adapté à toute situations météo et visible de loin par petits et grands quelle que soit la foule ; Cendrier de poche en collaboration avec le VVP et Cipret, une jolie petite boîte qui permet de diminuer les mégots au sol ; L'Espace récup (lieu de récupération d'objets encombrants) entame sa deuxième année. La communication a permis l'utilisation de cette infrastructure par les habitants du quartier. Les containers à récupération textile ont un grand succès. Dispositif qui va devoir s'adapter à un besoin grandissant. »

Au-delà du succès de ces dispositifs dans la manifestation même, on voit ici aussi la manière dont elle contribue à l'exploration des formes d'expression du travail étatique. Des expérimentations qui doivent être portées à l'intérieur d'une administration pour pouvoir nourrir les services qui ne disposent ni du temps, ni des compétences, ni des opportunités pour eux-mêmes expérimenter.

La ville est à vous se réalise donc dans les apprentissages et la mise en œuvre de la durabilité qu'elle permet. Jean-Baptiste Saucy (chef du service Logistique et Manifestation), en décrivant l'imposant besoin en matériel – toujours croissant – que requiert la manifestation, s'étonnait de concevoir parfois *La ville est à vous* comme le jour d'évacuation des déchets d'un quartier. Dans un sens pourquoi pas, cela pourrait être assumé et faire l'objet d'un dispositif d'encadrement adéquat, dans la volonté de promouvoir le tri des déchets, le recyclage, la récupération : les invendus pourraient s'insérer dans un concept de tri ludique et de dons effectifs pour les bonnes œuvres locales.

Les jeunes prenant part à « la boîte à boulots » œuvrent déjà dans ce sens. Leur mission est le tri sélectif sur les points indiqués ainsi que le rassemblement des panneaux d'interdiction de parquer. Le développement de ce genre de dispositifs semble à la fois un besoin pour la manifestation mais aussi une opportunité pédagogique pour les diverses écoles et maisons de quartier, dans la mesure où *La ville est à vous* porte des valeurs environnementales essentielles et conditionnelles du « vivre-ensemble » futur, en se déployant du local au global et en y revenant. Que ce soit par le régime marchand ou dans la participation aux divers ateliers (nous pensons plus particulièrement à l'activité « jardins urbains » proposée par la Cellule à l'Europe), les enfants sont sensibilisés à l'enjeu de cultiver une « ville verte » plus durable. Les possibilités d'action ici sont significatives. L'événement crée le public, bons nombres d'enfants prennent part à la manifestation, reste à actionner les bons leviers. Nous y reviendrons lors de l'analyse stratégique de mise en œuvre.

Pour finir sur le plan environnemental – et faire le lien avec le social –, citons le sociologue valaisan Gabriel Bender, qui lors d'une conférence de presse organisée à Genève dans le cadre de la *Fête des voisins*, expliquait : « *Lorsque j'étais en Argentine dans le cadre d'une mission pour la HES on m'expliquait que l'industrie est mondiale mais que la vie est locale. Le local c'est aussi le niveau de la basura, des ordures. Si la production est globalisée, les poubelles sont localisées. Les chômeurs sont dans l'immeuble, les ordures au coin de la rue. Ainsi, malgré - ou à cause - de la mondialisation de la production et des échanges, de multiples espaces, minuscules ou gigantesques, survivent, se créent, juxtaposés les uns à côté des autres, sans réelles connexions, comme un archipel. Tous les genevois sont connectés à internet mais ils ne sont pas tous connectés entre eux. Il y a une liaison directe entre Genève et Tokyo, mais pour passer des hauts de Champel à la pointe de la Jonction, il faut faire bien des escales comme si aucun chemin direct ne conduisait des rupestres Plantaporréts aux rupins de la rue des Granges*³² ».

³² Conférence de presse « La fête des voisins 2012 », organisée par la Ville de Genève au Clos Voltaire, 10 mai 2012

Pilier social

Sur le plan social, en incarnant une politique à la fois transversale et intersectorielle qui parvient à intégrer dans le champ de ses actions un large éventail de la population, âge, sexe, ethnies et autres appartenances confondues *La ville est à vous* incarne une tradition d'action sociale communautaire qui tend à disparaître actuellement³³. L'éventail des participants à cet espace public revisité est impressionnant. Il échappe aux formes d'exclusion de l'ordinaire de la ville ou encore à celles des politiques sociales trop sectorielles. Les différents régimes de l'événement précédemment décrits permettent le rassemblement d'une foule inattendue dont l'hétérogénéité ne pourrait advenir autrement. Comme on l'a déjà souligné, c'est à notre connaissance une des rares politiques de la ville qui est parvenue à intégrer les « roms » (cela du fait même que ce n'était pas un objectif recherché). Dans l'expérience de la mixité sociale intense que produit notamment le vide-grenier, la figure « rom » peut émerger, délestée de ses stigmates ordinaires et intégrer la ville en tant qu'acteur à part entière. Le régime marchand se fait ainsi le support d'intégration sociale, dans la mesure où autour du potentiel mercantile se crée des dialogues qui ne pourraient advenir autrement.

A cela s'ajoute l'idéal, qui demande encore à être travaillé par les comités, d'une fête où les formes de participation sont multiples – loin des assignations habituelles des kermesses – où chacun peut tour à tour être acteur et spectateur. Elle retrouve ici le potentiel des fêtes de quartier qui se voulaient être de véritables moments d'affirmation collective, de renversement durable des tendances au repli. Dans une ville où – comme dans la plupart des villes européennes – en 30 ans les digicodes se sont généralisés, où les discours sur l'insécurité et la difficile intégration de l'étranger occupent le devant de la scène politique, il apparaît intéressant de disposer d'une politique qui œuvre au niveau d'un tissu social, d'une portion de ville. Et cela d'autant plus si cela permet de casser les mythes de la fête de quartier d'antan afin de reprendre à nouveaux frais l'articulation entre la proximité et l'hospitalité à l'autre, entre le marchand et le social.

Pilier de la gouvernance participative

Pour finir, la gouvernance participative – quatrième pilier du développement durable ajouté en 2008 au plan Agenda 21 – fait partie intégrante de *La ville est à vous* puisque c'est cette idée-même qui la fonde. « Le but étant de dégager de l'espace public et de dire aux gens : faites ce que vous voulez. L'initiative revient donc aux habitants. La ville se contente de fournir une aide financière et logistique. Dans les quartiers, les associations apportent leur contribution. Chaque fête devient alors unique.»³⁴ écrivait la Tribune de Genève en mai 2005. Cette idée perdure et fait encore aujourd'hui plus que jamais l'essence de *La ville est à vous*. Selon la fiche d'inscription pour l'édition 2016, la manifestation doit « favoriser la participation

³³ Alors qu'elles étaient à la base conçues comme une politique à l'échelle communautaire, les UAC s'adressent désormais de plus en plus à un public cible (les personnes âgées), De leur côté les MQ visent elles essentiellement les jeunes. Les deux dispositifs sont donc désormais moins impliqués dans le travail intersectoriel et devraient pouvoir tirer avantage ainsi qu'apporter une nette plus value à des collaborations plus soutenues avec le réseau des *Villes est à vous*.

³⁴ Tribune de Genève, « La ville rendue à ses habitants », vendredi 6 mai 2005, p.27

active de la population ³⁵». Dans ce sens, comme on l'a suggéré, la manifestation encourage la participation des associations, des collectivités et des individus qui font les quartiers. C'est à nouveau ce potentiel qu'il convient de cultiver et qui peut faire l'objet d'une réflexion d'un travail à la croisée de la cellule et des UAC.

En conclusion, *La ville est à vous* est susceptible de nourrir l'expérimentation et la réflexion autour des quatre piliers qui constituent les raisons de l'être et de l'agir des Agendas 21. Les défis qu'elle doit relever en termes administratifs, de conciliation de principes en tension, d'échelle organisationnelle sont autant de défis pour gouverner notre urbanité commune. Le temps d'un week-end, l'événement habite les rues et invite tout un quartier à ralentir, à rompre avec la routine de l'ordinaire pour prendre le temps, ou non, de cultiver sa propre identité et ses attachements tout à la fois locaux et lointains. Par ce biais, l'éphémère permet bel et bien de faire le durable, en donnant une existence sensible et palpable à la mixité, à la densité et à tout ce qui fait la ville contemporaine.

³⁵ Voir le document *Fiche d'inscription à la ville est à vous édition 2016*

Ce qu'il faut retenir de ce que l'événement fait à l'administration

- *La ville est à vous* comme situation exemplaire des politiques de proximité où s'inventent et s'expérimentent les formats inédits de l'Etat animateur :
 - a) Le travail de la cellule comme interface rapprochée et incarnée entre la société civile et l'administration.
 - b) La nécessité d'une meilleure reconnaissance et inscription institutionnelle des savoirs et des efforts spécifiques de la cellule
 - c) L'importance des apprentissages qui se jouent au sein des différents services impliqués dans la manifestation.
 - *La ville est à vous* comme politique sociale performante
 - Le besoin d'inventer des marges de manœuvre pour permettre l'expression des initiatives citoyennes face au durcissement des contraintes réglementaires qui entraînent une professionnalisation de plus en plus grande des associations et des organisateurs d'événement public,
 - Le potentiel d'extension des savoir-faire et des modèles administratifs de la cellule à l'ensemble des événements publics
 - Le lien étroit entre les objectifs et les expérimentations de *La ville est à vous* et les quatre piliers du développement durable définis par le plan d'action Agenda 21.
-

9 Le contexte stratégique de *La ville est à vous*

Ce rapport n'a pas pour vocation de définir de manière « top down » ce que doit être en dernier lieu le format de *La Ville est à vous*. L'enjeu était au contraire de fournir des éléments de réflexion et d'analyse devant permettre le travail de concertation nécessaire pour finaliser le(s) visage(s) et les protocoles à venir de la manifestation. Pour préparer l'analyse stratégique qui sera au cœur de ce processus de concertation, notre enquête fait ressortir les conditions cadres qu'il importe d'avoir à l'esprit dans toute discussion sur le futur de la manifestation.

A. Conditions relatives au calendrier (genevois)

Le premier critère à prendre en compte dans la définition de la taille et du nombre de manifestations se situe dans les marges de manœuvre laissées par le calendrier des manifestations genevoises. Selon les entretiens menés auprès des services de la Ville de Genève (LOM, SIS), l'été genevois est déjà très fourni en manifestations, avec un pic significatif lors du mois de juillet, ce qui pose la question de la place que *La ville est à vous* peut prendre vis-à-vis des autres manifestations. Dans ce sens, l'enjeu serait de définir combien de VAV peuvent intégrer le calendrier sans pour autant préteriter les autres événements sur le plan matériel, logistique, financier et de la participation du public.

B. Conditions relatives aux ressources humaines (cellule)

Le second critère est relatif aux capacités de la cellule à mettre à disposition des compétences selon son rôle, ses effectifs et ses moyens. Dans ce sens, quelles sont les tâches essentielles que les comités ne sont pas en mesure d'assumer ? Comme décrit dans ce rapport, son rôle inédit suppose une présence de terrain importante et une coordination laissant de grandes marges de manœuvre. Elle requiert ainsi un investissement et une souplesse particulièrement forte de ses membres et des compétences fines d'analyse, de communication et de tact. Il conviendrait, après un travail de concertation avec l'AVAV notamment, de réorienter l'action et de (re)définir le cahier des charges de la cellule, et ce afin d'augmenter sa capacité d'action et prendre la mesure des caractéristiques de son travail. La cellule joue un rôle central pour *La ville est à vous* : en incarnant activement l'interface entre l'État et la Société Civile, elle rend possible les marges de manœuvre et les garanties nécessaires au déploiement d'une manifestation qui laisse une place importante à l'autogestion citoyenne et l'appropriation libre de l'espace public.

C. Selon les ressources matérielles (LOM)

En lien avec les logiques de calendrier, *La ville est à vous* est tributaire des ressources et de la capacité d'action des services de la Ville de Genève – et plus particulièrement du LOM – pour se déployer de manière idéale sur le domaine public. L'idée étant que le processus de définition du nombre, de l'échelle et de la finalité de la manifestation future doit aussi et surtout prendre en compte les besoins matériels qu'elle suppose. Ce type d'analyse stratégique ouvre sur l'optimisation logistique des ressources vis-à-vis des finalités retenues.

Dans le sens de ces conditions cadres, il s'agit désormais de répondre collectivement – dans une concertation entre les comités, la cellule et les autres services impliqués (LOM, APM, SIS, etc.) – aux questions suivantes en prenant appui sur le présent rapport.

10 Lignes essentielles des questionnements stratégiques

Dans la démarche visant à une mise en œuvre pérenne de la manifestation et au regard de l'analyse de sa finalité, trois niveaux de questionnements stratégiques essentiels se dessinent :

10.1 Quelle échelle pour quelle intensité ? (Global VS Local)

Nous avons constaté que la diversité des espaces et des rythmes contribue au succès de la manifestation à la fois en termes d'affluence mais aussi, et surtout, de richesse des interactions sociales.

- Comment s'assurer de ces qualités dans les différents périmètres ?
- A quel moment l'extension contribue uniquement à un panorama monotone et difficilement gérable ?
- Comment organiser la désorganisation ?
- Quelles sont les règles suffisamment souples à mettre en œuvre pour intégrer la mesure de la liberté cadrée propre à la manifestation ?

10.2 Quel degré de consommation ? (Récupération VS Commodification)

Nous avons constaté que le vide-grenier joue un rôle essentiel pour maintenir les finalités originales de *La ville est à vous*, en termes de diversité des publics, d'implication des habitants ou encore de politique sociale. Il demeure porteur en même temps de certaines ambiguïtés (professionnalisation, prégnance du consumérisme)

- Quelle place accorder au vide-grenier, à qui et à quoi est-il destiné ?
- Comment s'assurer que le vide-grenier entre dans une économie du recyclage et de l'échange ?

10.3 Quel degré de festivalisation ? (Réappropriation spontanée VS Programmation)

Nous avons constaté que la culture est à la fois un élément qui peut permettre de renouer avec un idéal d'appropriation libre tout en étant de plus en plus enrôlé comme une activité de programmation. Il s'avère que les deux horizons peuvent participer à la richesse de la fête et son ancrage dans le quartier.

- Quelle place et rôle accorder à la programmation musicale (rapport à l'offre dans le quartier) ?
- Comment multiplier les scènes artistiques, des plus professionnelles aux plus spontanées ?
- Comment inciter les habitants à offrir des occupations de l'espace qui ne soient pas des vide-greniers (jeux, performances, stands aux morphologies variées) ?

11 Ouverture du processus de concertation

C'est à ces questions – et d'autres qui viendront – que des réponses seront à apporter, dans un processus de mise en commun et de concertations éclairées entre l'AVAV (les comités) et la cellule (ville de Genève), que nous accompagnerons, dans l'idée de la prolongation du mandat établi. Le mandat a été ainsi l'occasion d'un véritable partenariat de recherche-action dans lequel l'expertise n'est pas là pour trancher et faire taire les différentes voix mais pour accompagner la mise en place d'une réflexion en profondeur et aider à mettre à plat les enjeux sociaux et politiques d'une manifestation en devenir comme *La ville est à vous*.

12 Bibliographie

BOULLIER D., *La ville événement*, Presse universitaire de France, 2010.

BOULLIER D., CHEVRIER S., et JUGUET S., *Événements et sécurité. Les professionnels des climats urbains*, Les Presses des Mines, Paris, 2012.

BREVIGLIERI M., « Une brèche critique dans la « ville garantie » ? Espaces intercalaires et architectures d'usage » in COGATO-LANZA E., PATTARONI L., PIRAUD M., TIRONE B., *De la différence urbaine. Le quartier des Grottes/Genève*, Genève, Métispresses, 213-236, 2013.

DONZELOT J., *L'État animateur : Essai sur la politique de la ville*, Éditions Esprit, 1994.

GOFFMAN, E., *La mise en scène de la vie quotidienne. 2 : Les relations en public*, Les Éditions de Minuit, 1973.

IHNE E., « *La ville est à vous : de l'éphémère au durable, comment ?* », Mémoire de Maîtrise en sciences de l'environnement, Université de Genève, 2011, p. 6 – 14

RAYMOND A., *La ville arabe, Alep, à l'époque ottomane:(XVIe-XVIIIe siècles)*, Presses de l'Ifpo, 2014.

VIOT P., *Le territoire sécurisé des grandes manifestations contemporaines*, Thèse no 5762, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 2013.

VIOT P., PATTARONI L., BERTHOUD J., « Voir et analyser le gouvernement de la foule en liesse. Éléments pour l'étude des rassemblements festifs à l'aide de matériaux sonores et visuels, *ethnographiques.org*, 2010